

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

DIPLOME DE CONSERVATEUR
DE BIBLIOTHEQUE

MEMOIRE D'ETUDE

MANUSCRITS MEDIEVAUX ET BIBLIOTHEQUES:
BREF ETAT DES QUESTIONS
(EN FRANCE)

Mathieu Lescuyer

Sous la direction de Dominique Grandon (E.N.S.S.I.B.)

1993

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

DIPLOME DE CONSERVATEUR
DE BIBLIOTHEQUE



MEMOIRE D'ETUDE

MANUSCRITS MEDIEVAUX ET BIBLIOTHEQUES:

BREF ETAT DES QUESTIONS

(EN FRANCE)

Mathieu Lescuyer

Sous la direction de Dominique Grandon (E.N.S.S.I.B.)

Bibliothèque nationale
Département des manuscrits
Juillet - octobre 1993
Florence Callu

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont entouré de leurs conseils et de leur aide au cours de mon stage et de la rédaction de mon mémoire, et en premier lieu le directeur du département des manuscrits occidentaux, madame Callu, le chef de la section latine madame Schlafer qui a dirigé mon stage, les conservateurs du catalogue latin, mesdames Laffitte, Tesnière, Damongeot, Bléchet; le C.R.M.E. et monsieur Avril, monsieur Aniel, mademoiselle Gousset, ainsi que l'ensemble des conservateurs des manuscrits occidentaux, sans oublier les orientaux et F. Richard.

Ma reconnaissance va également à mes interlocuteurs de l'Institut de recherche et d'histoire des textes qui m'ont accueilli et ont répondu à mes questions avec la plus grande bienveillance: mesdames Contamine, Jeudy, Peyrafort, messieurs Genest et Muzerelle.

RESUME: Ce mémoire étudie la question du catalogage des manuscrits médiévaux, en s'appuyant essentiellement sur l'expérience de la Bibliothèque nationale. En préalable sont examinés les publics des manuscrits, et le problème de la conservation et de la communication, ainsi que les formes de substitution. Puis vient l'étude des divers modes de catalogage, et des perspectives d'informatisation.

MOTS-CLES: manuscrits médiévaux - bibliothèques - conservation - communication - publics - formes de substitution - informatisation

ABSTRACT: This report studies the question of mediaeval manuscripts catalogs, and is mainly based on the practice of the Bibliothèque nationale. The publics of the manuscripts are first examined, with the problem of conservation and communication, and that of the forms of substitution. Then comes the study of the different sorts of catalogs and of the perspectives of computerization.

KEYWORDS: mediaeval manuscripts - libraries - conservation - communication - public - forms of substitution - computerization

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	p. 2
Résumé - mots clés.....	p. 3
Avertissement.....	p. 5
Introduction.....	p. 7
Chapitre I. Les publics	
A. Les lecteurs.....	p. 9
B. Le grand public.....	p. 15
Chapitre II. Conservation et communication	
A. La conservation.....	p. 20
B. Les formes de substitution.....	p. 24
C. Les droits des bibliothèques en matière de reproduction	p. 30
Chapitre III. Le catalogage	
A. Pratiques du catalogage.....	p. 32
B. Des théories divergentes.....	p. 37
C. Environnement et acteurs du catalogage.....	p. 39
D. Perspectives d'informatisation.....	p. 44
Conclusion.....	p. 48
Bibliographie.....	p. 50

AVERTISSEMENT

Le présent mémoire fait suite à un stage de trois mois au catalogue latin du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Son intitulé, "Manuscrits médiévaux et bibliothèques: bref état des questions (en France)", appelle quelques indispensables précisions. Le fonds de mon propos réside en effet dans un examen du catalogage des manuscrits, et c'est sur cette base que j'aborde les questions connexes que sont l'étude du public consultant les manuscrits, la présentation des manuscrits au grand public, par le moyen des expositions notamment, les problèmes de communication et de conservation, les formes de substitution, et enfin tout ce qui a trait au catalogage lui-même.

Je ne prétends donc pas étudier l'ensemble des questions relatives aux manuscrits médiévaux: je ne puis, faute de compétence en la matière, me pencher sur les conditions matérielles de conservation des manuscrits, ni sur les questions techniques de reproduction et de création de formes de substitution. Par ailleurs, ma courte expérience du catalogage des manuscrits latins, quoique fort riche, est loin de me permettre de disserter sur la ou les méthodes optimales de catalogage, tant il faut de science et de pratique pour ce faire.

Une autre limite à mon exposé tient au fait que, en dépit de ma volonté de présenter un panorama valable pour toute la France et s'étendant parfois sur les expériences étrangères, je n'ai pas effectivement travaillé en province ni avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (ce qui aurait donné une portée plus large à mon propos). Je puis heureusement compter sur de riches interviews avec différents interlocuteurs de l'I.R.H.T. et sur des conversations avec des conservateurs travaillant ou ayant travaillé en province.

Malgré toutes ces limites, et si je suis bien conscient de ne pas apporter grand'chose aux professionnels du catalogage des manuscrits médiévaux, j'espère néanmoins que mon travail sera utile aux profanes étrangers au catalogage des manuscrits. Un exemple précis m'incline à penser que mon labeur devrait avoir quelques fruits: une étude préalable à la rétroconversion des catalogues des départements spécialisés de la Bibliothèque nationale, menée au cours de l'année 1993 par le cabinet de consultants en informatique Van Dijck, qui se prévaut d'une solide expérience en matière d'informatisation de bibliothèques et de rétroconversion, présente un certain nombre d'erreurs qui montrent que le catalogage des manuscrits est mal appréhendé. Par ailleurs l'étude préalable à

l'informatisation du département des manuscrits est si peu avancée qu'il y a matière à ample réflexion.

INTRODUCTION

Comme je viens de le dire, la démarche de mon exposé est partie de la pratique du catalogage, et c'est sur ce dernier qu'elle s'articule.

La première question qui vient naturellement à l'esprit est celle de la raison d'être du catalogage, ou si l'on veut de ses finalités. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, contrairement au cas des monographies contemporaines et des livres imprimés anciens, il n'existe pas pour les manuscrits de norme de catalogage, que l'on considère les manuscrits modernes ou médiévaux, et ce pas même au plan national. De plus l'histoire du catalogage des manuscrits médiévaux prouve que celui-ci tendra toujours inéluctablement à évoluer et à se "raffiner". Aussi bien est-il justifié de s'interroger sur le public des lecteurs de catalogues de manuscrits, et plus généralement sur les modes de mise en valeur des manuscrits dans l'optique la plus large qui soit, c'est-à-dire celle du grand public.

Ce volet de l'étude distingue naturellement au moins deux grandes catégories de public: l'un, traditionnel, est celui des chercheurs, ou plus largement des lecteurs fréquentant la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale ou de ses équivalents ailleurs en France; l'autre, dont l'histoire est plus récente, est le grand public, que visent notamment les expositions. Mais je n'oublie pas non plus un autre "grand" public, constitué de personnalités en visite (ambassadeurs par exemple), bénéficiaires de visites privilégiées.

Partant du public et donc de la communication des manuscrits, se pose très vite la question du délicat équilibre entre conservation et communication, éternel dilemme. Il faut alors se pencher sur les formes de substitution, traditionnelles tels les microfilms, ou nouvelles tels les vidéodisques.

Vient ensuite l'étude des préalables au catalogage des manuscrits, c'est-à-dire en premier lieu des outils nécessaires à celui-ci, des compétences des conservateurs, dont il y a lieu d'examiner ici le ou les rôles (autour de la question essentielle: le catalogage, l'aptitude au catalogage sont-ils nécessaires pour répondre aux besoins et aux questions des lecteurs?). Reste enfin à étudier le catalogage en lui-même et ses différentes modalités, tel qu'il se pratique à la Bibliothèque nationale, en province, à l'I.R.H.T. et (simple aperçu) à l'étranger.

Je n'oserais dire que la "tarte à la crème" de cet exposé concerne

l'informatisation, mais force est de constater que si elle fait énormément de bruit, les réalisations sont fort maigres pour l'heure. Néanmoins l'informatisation donne lieu à une réflexion très importante, et j'ajouterai que mon mémoire se conçoit un peu comme une sorte d'"analyse de l'existant" préalable à une éventuelle informatisation.

CHAPITRE I

LES PUBLICS

S'il est facile d'établir une distinction entre le grand public des expositions et le public quotidien des chercheurs de type universitaire, il est évidemment plus difficile de cerner exactement la nature et les attentes du public d'une salle de lecture de manuscrits, d'une part, et de trouver la manière la plus adéquate de rencontrer et de susciter l'intérêt du grand public pour les manuscrits médiévaux.

A. Les lecteurs.

J'entends par "lecteurs" le public quotidien des manuscrits, tel qu'on le rencontre à la salle de lecture du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à la salle de consultation du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (C.A.R.A.N.), et dans les autres bibliothèques et archives. On ne peut en effet parler de spécificité du public entre archives et bibliothèques pour le domaine médiéval, et certains rapprochements entre ces deux types d'établissements peuvent être éclairants.

Il faut évidemment rappeler que les salles de consultation ne sont jamais réservées à un public strictement médiéviste, et que celui-ci d'ailleurs ne limite pas forcément ses recherches au seul moyen âge: l'étude de l'histoire d'un manuscrit amène dans la plupart des cas à voyager dans le temps, du moyen âge jusqu'à l'époque contemporaine. Mais ce type de recherche n'est pas le fait de toutes les catégories de lecteurs.

Affinons donc un peu notre typologie des lecteurs¹. Le genre le plus traditionnel, au moins au plan historique, est celui des "savants" ou universitaires pour prendre un terme plus contemporain. Spécialistes de tel ou tel domaine, éditeurs de texte, thésards sont parmi les hôtes les plus prestigieux et les plus naturels des salles de manuscrits; c'est pour eux que ces dernières sont conçues, ce sont leurs travaux qui viennent enrichir ses rayons d'usuels et provoquent la curiosité et l'intérêt du grand public. Ils collaborent tout naturellement avec les conservateurs et constituent un recours indispensable: il n'est que de songer à l'abbé Etaix, spécialiste des homéliers, dont la contribution au tome 7 du *Catalogue général des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale* fut fondamentale. Ce public est assurément le plus exigeant intellectuellement, et plus le catalogage effectué par les conservateurs est complet, mieux il répond à leur attente.

Face à eux, la compétence du conservateur consiste en une connaissance des fonds la meilleure possible, qui demande des années de pratique. Il est à même d'aiguiller le spécialiste vers tels ou tels manuscrits, en fonction de la demande formulée, mais encore lui faut-il posséder le minimum de connaissances nécessaires pour appréhender correctement la demande qui lui est faite. Quant au fond, le spécialiste est le plus apte à l'apprécier.

Ce premier type de public a une importance essentielle; c'est en fonction de lui que sont acquis les usuels et surtout les imprimés spécialisés qui font partie des collections de la bibliothèque ou du centre d'archives, et qui contribuent, à un titre moindre certes que les manuscrits, à fonder la réputation d'un établissement. Pour le satisfaire, les exigences de la bibliothèque devront être les plus élevées

¹ Je n'ai connaissance d'aucune enquête (ou questionnaire) réalisée auprès des lecteurs de la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale (où l'on trouve la plus forte concentration de lecteurs de manuscrits médiévaux); seul un comptage est effectué. On ne saurait en effet considérer comme valable (au plan qui nous intéresse) l'enquête menée pendant l'été 1992 par l'institut Louis Harris sur le public de la B.N.: réalisée dans un esprit très influencé par la "sociologie des usages", elle ne s'intéresse aux usagers que par le petit bout de la lorgnette (vous levez-vous pour aller aux toilettes). Un questionnaire portant sur le type de recherche effectué (affiné en fonction de chaque département ou salle) aurait été bien plus utile. Mais comme l'élaboration du questionnaire n'avait visiblement pas donné lieu à la consultation de personnes compétentes (ou en quelque sorte de "praticiens"), il était difficile qu'il en allât autrement.

Les fluctuations les plus notables enregistrées par les magasiniers tiennent à la présence de chercheurs étrangers présents l'été en plus ou moins grand nombre en fonction des crédits affectés par les gouvernements étrangers (notamment américain) à des programmes de recherches.

possibles. Certes, les situations ne sont pas identiques dans un établissement vedette comme la Bibliothèque nationale, directement financé par l'Etat, et dans une bibliothèque municipale classée de province, car les priorités ne sont pas les mêmes, ni les budgets. La politique de chaque institution varie naturellement en fonction du degré d'importance accordé à ce public d'érudits et de savants.

Relativement proche de ce premier type de public sont les étudiants ou les chercheurs dont les travaux ne leur valent pas encore une notoriété internationale. Ce second type est moins homogène que le précédent, car des distinctions s'opèrent entre les lecteurs en fonction de leur plus ou moins grande science. Le rôle du conservateur est ici plus important que face aux spécialistes: ses connaissances, et la fréquentation de ces derniers notamment, sont utiles aux étudiants. On peut déjà noter combien il apparaît nécessaire que le conservateur, amené à un moment ou à un autre à être président de salle et à répondre aux questions du public, soit un généraliste au courant du minimum à savoir concernant chaque domaine, indépendamment de sa propre spécialité. Certes il existe à l'intérieur d'un établissement des conservateurs spécialisés dans tel ou tel domaine, mais en leur absence les demandes des lecteurs doivent de toute façon être satisfaites si elles ne sont pas trop pointues.

Une troisième catégorie de lecteurs pourrait être définie comme celle des "professionnels". Elle recouvre deux types de public très différents: d'une part, mais ils sont numériquement très peu nombreux, les généalogistes professionnels, qui consultent proportionnellement plus de manuscrits modernes que médiévaux. D'autre part, les documentalistes, surtout dans le domaine de l'histoire de l'art, qui constituent un public toujours plus nombreux.

Les généalogistes professionnels, également habitués des archives, sont un public sans problèmes; chercheurs professionnels, ils savent travailler sur les manuscrits et les catalogues et trouvent dans les salles de consultation les usuels qui leur sont nécessaires et que l'on veille à posséder, car ils sont en quelque sorte relayés par le flux croissant des généalogistes amateurs, dont le nombre est bien supérieur.

Quant aux documentalistes en histoire de l'art, leurs demandes sont d'un tout autre type. Il leur faut localiser les enluminures ou dessins qui les intéressent, pour en demander ensuite la reproduction. L'existence d'importantes collections de reproductions photographiques facilite leur travail et surtout limite très largement la consultation de manuscrits qui sinon seraient trop fréquemment demandés. Mais ce public n'est souvent pas formé à la recherche bibliographique

de base, de même qu'un certain nombre d'amateurs novices ou d'étudiants débutants. Cette absence de formation bibliographique, qui n'est donc pas spécifique aux manuscrits, pose un réel problème: il faut beaucoup de temps pour former individuellement ce type de public. Aussi (mais je me situe ici dans le contexte précis de la salle de lecture du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale) serait-il sans doute souhaitable d'organiser des séances, dont la fréquence reste à déterminer (hebdomadaire, bimensuelle?), d'initiation aux outils de la salle de lecture, particulièrement complexes et nombreux aux manuscrits. Il s'agit là d'une sorte de rationalisation du temps passé à répondre à des questions individuelles; il faut d'ailleurs noter que cette pratique a été adoptée par le département des imprimés de la Bibliothèque nationale et par les bibliothèques de quartier parisiennes, mais ces derniers reçoivent un public infiniment plus nombreux que les manuscrits.

Le public des documentalistes ou des amateurs en histoire de l'art pose par ailleurs le problème de la compétence en la matière des conservateurs de bibliothèques: celle-ci n'est généralement pas suffisante, malgré l'importance du sujet non seulement en soi mais aussi comme élément de datation, d'identification etc. Si la question est résolue à la Bibliothèque nationale où travaillent au sein du Centre de recherches sur les manuscrits enluminés (C.R.M.E.) des ingénieurs de recherches du C.N.R.S., il n'en va pas forcément de même en province, mais là les besoins sont évidemment bien moindres.

Deux remarques complémentaires s'imposent au sujet de ce même public: son existence souligne l'importance croissante de l'intérêt et de la recherche en histoire de l'art, tant au plan scientifique (qu'on pense aux noms de François Avril, François Garnier, Christian de Mérimond, Michel Pastoureau etc.), qu'au niveau du grand public (il suffit de songer à la place occupée par l'iconographie et l'enluminure dans les grandes expositions de la Bibliothèque nationale et d'autres établissements). Par ailleurs, on observe une coupure entre les compétences en matière iconographique et les compétences "traditionnelles" en matière paléographique, linguistique (latin, ancien français, grec) et dans une moindre mesure codicologique. Or ce sont ces dernières qui fondent la différence entre le grand public et le public spécialisé, entre les non-lecteurs et les lecteurs. Et le biais iconographique établit une brèche dans cette coupure traditionnelle, brèche par laquelle on peut entrevoir les cohortes sinon du grand public, du moins d'un public très large et totalement renouvelé.

Force est de constater qu'on n'en est pas encore là (il faudrait réaménager largement les services, et notamment investir du personnel et de l'espace), mais on sent néanmoins ce qui pourrait être un dualisme entre chercheurs et amateurs. Les

usuels de la salle de lecture des manuscrits de la Bibliothèque nationale reflètent d'ailleurs assez bien cette situation: les catalogues mêmes peuvent sembler abscons si l'on ne possède pas un certain bagage de connaissances dans le domaine qu'ils abordent². Il est très difficile pour le catalogueur de tout connaître, mais le spécialiste ne lui pardonne aucune faute. Il suffit de relire les préfaces des différents ouvrages de Leroquais: dans chacun d'eux, il souligne par le menu comme à plaisir les erreurs des catalogueurs³.

Reste maintenant à étudier un dernier groupe qui fait le lien avec le grand public: celui des amateurs qui de non-lecteurs deviennent lecteurs, et qui pour ce faire ont acquis (sur le tard pour les retraités, et en général hors de leur champ d'activités professionnel) une compétence paléographique et linguistique (latin, ancien français).

En ce domaine les généalogistes amateurs tiennent une grande place, et si le phénomène est moins nettement visible dans une institution comme le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, il est très clairement constaté, et ce depuis plusieurs années, dans les centres d'archives. Je précise d'ailleurs immédiatement que mon analyse se réfère avant tout aux archives, dont l'avance sur les bibliothèques est très nette, dans la mesure où elles conservent un nombre de pièces intéressant la généalogie bien plus considérable que ces dernières. La réaction des professionnels, conservateurs d'archives et de bibliothèques, face à ce public d'un nouveau genre, est très intéressante: habitués à un public de vrais chercheurs, car familiers eux-mêmes de la recherche historique universitaire, leur premier mouvement est un instinctif recul devant cette espèce de barbares mal dégrossis, ignorants de tout, et surtout dont le flot met matériellement en péril leurs collections et accapare leur temps faute du minimum de formation. Je dis premier mouvement instinctif, et j'ajouterai normal et logique. Mais c'est très logiquement également qu'a été élaborée la meilleure réponse à cette attente: puisque le public vient à nous, formons le. Ainsi les conservateurs d'archives en sont-ils venus, et cette pratique s'est notablement accrue ces dernières années, à organiser des cours de paléographie publics qui attirent un

² Il en va tout particulièrement ainsi, à mes yeux de novice, du domaine liturgique; voir à ce sujet la notice que j'ai établie sous la direction de madame Slafer pour un bréviaire, manuscrit nal. 3212, reproduite en annexe.

³ C'est ainsi que pour les bréviaires il relève un taux de 17% d'erreurs; cf. Leroquais, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. I, p. VI.

auditoire passionné de généalogistes ou historiens amateurs⁴. Certes cette pratique convient largement mieux aux centres d'archives qu'aux bibliothèques, pour qui la paléographie ne joue qu'un rôle tout à fait marginal, mais elle contribue de manière fondamentale au développement de l'intérêt pour les archives et des manuscrits médiévaux. D'ailleurs avec la décentralisation, l'émergence de conseils généraux⁵ soucieux de jouer un rôle moteur au plan culturel constitue le point de départ de ces actions, la mise en valeur de l'histoire, locale notamment, et du passé, étant conçue comme un élément important d'une politique culturelle.

Il faut souligner ici la place qu'occupe la paléographie comme discriminant différenciant lecteur et non-lecteur, manuscrit médiéval ou non. Elle représente un obstacle réel (d'où la nécessité de cours) pour le profane, plus important que la langue, puisqu'à partir du XIV^e siècle le français se répand de plus en plus largement au détriment du latin, et qu'à partir du XV^e siècle l'ancien français fait place au moyen français, plus proche du français contemporain. D'autre part, d'un point de vue paléographique, l'écriture du XVI^e siècle se différencie relativement peu de celle du XV^e siècle, du moins en ce qui concerne les manuscrits copiés par les scribes professionnels en caractères dérivés de la bâtarde gothique⁶. Le changement est beaucoup plus marqué au XVII^e siècle, pour l'excellente raison que l'imprimé a alors largement supplanté le manuscrit, et que les caractères imprimés s'inspirent des caractères romains actuels, inspirés de l'ancienne minuscule caroline, qui s'opposent aux caractères gothiques des manuscrits.

Cette considération explique que, pratiquement, la césure entre manuscrits médiévaux et modernes se situe au XVI^e siècle, à l'heure où le livre de manuscrit devient imprimé, ce qui implique une disparition progressive des scribes professionnels auteurs des manuscrits, ainsi que des transformations dans la

⁴ Il faut d'ailleurs noter qu'une grande maison d'édition spécialisée dans le domaine médiéval comme Brépols a senti le mouvement puisqu'elle vient de publier un manuel pratique de paléographie avec planches et traduction (Cornelis Dekker, Roland Baetens, Suzanne Maarchal Kerweerd, *Album paleographicum XVII provinciarum*. Brépols: HES, 1992. 398 p.: ill.; 34x27 cm. Ed. bilingue français-néerlandais. ISBN 90-72100-45-X). Les archives ont également depuis quelque temps leurs propres publications, par exemple les *Cahiers paléographiques des Archives nationales*.

⁵ Dont dépendent les archives départementales.

⁶ Il en va très différemment des actes de la pratique (et donc de la plus grande masse des archives) rédigés dans une écriture cursive qui elle se distingue bien plus nettement de celle du XV^e siècle.

pratique, sans oublier l'évolution, au plan paléographique, des caractères.

Mais revenons, après cet excursus paléographique, à nos généalogistes et à leur enjeu. Ne faudrait-il pas considérer que l'engouement pour la généalogie participe d'une mode historique? Mode certes, mais historique. Car l'intérêt porté à ses origines, une fois dépassé l'attrait personnel pour percevoir l'histoire elle-même, n'est peut-être pas très éloigné d'une autre mode historique, celle de la prosopographie. Et la généalogie présente l'avantage de toucher un très large public et de l'amener tout naturellement à s'intéresser à l'histoire en général (à moins que ce ne soit précisément les historiens qui aient fait naître chez leurs lecteurs cette passion nouvelle). Après tout l'héraldique, parente d'une certaine manière de la généalogie, a bien été longtemps tenue pour l'apanage d'amateurs prétentieux, avant de se voir reconnaître le titre de science auxiliaire de l'histoire. Le soupçon attaché à ce qui paraissait jusqu'alors comme la distraction un peu somptuaire d'une élite sociale (même s'il n'en va plus de même aujourd'hui alors que le phénomène de la généalogie a pris l'ampleur que l'on sait), ne peut tomber qu'avec la reconnaissance de la généalogie par les universitaires, auxquels se rattachent les conservateurs⁷.

Cette digression sur les généalogistes a peut-être semblé un peu longue, mais elle me paraît nécessaire car elle introduit bien l'étude des moyens d'intéresser le grand public aux manuscrits et archives médiévaux.

B. Le grand public.

Il existe inmanquablement une distorsion entre un travail sur les manuscrits de type érudit ou technique (recherche des possesseurs, analyse matérielle par exemple) et un travail de vulgarisation en direction du grand public, le temps consacré à l'un faisant défaut pour le second. Et s'il est difficile de tirer de ses observations savantes des idées de portée générale susceptibles d'intéresser le plus grand nombre, il n'empêche que c'est là que se trouve à long terme la

⁷ Il est d'ailleurs assez intéressant de voir que les chartistes ont eux aussi été l'objet d'une telle suspicion lors de la création de l'École des chartes en 1821, puisque le célèbre chansonnier Béranger composa pour l'occasion une chanson intitulée "L'enfant de bonne maison", dans laquelle il exprimait sa crainte que la création de l'école n'intéressât que les seuls aristocrates férus de généalogie et de titres poussiéreux. Entre histoire et généalogie, le fossé était grand à l'époque (alors qu'il n'en allait nullement ainsi au XVIII^e siècle).

justification de la recherche érudite. Il s'agit du métier de l'historien, et le conservateur l'est forcément un minimum, mais par sa fonction le conservateur est également à même de présenter visuellement⁸ au moyen d'une exposition le résultat de ses recherches.

Naturellement les grandes expositions, du type "La passion des bibliophiles au moyen âge" (1990), ou "Des livres et des rois" (1992) constituent le *nec plus ultra* en matière de vulgarisation vers le grand public pour les manuscrits médiévaux. Il convient ici, en préalable, de s'interroger sur les spécificités propres aux manuscrits médiévaux et sur leurs limites. Une de leurs caractéristiques, outre leur ancienneté, qui varie du V^e au XV^e siècle, sans compter le XVI^e siècle qui s'y rattache comme on l'a vu plus haut, réside indubitablement dans l'enluminure, quoique celle-ci ne soit pas l'apanage de tous les manuscrits⁹, et quoique la décoration des manuscrits par des peintures continue, sans avoir les mêmes caractères évidemment, jusqu'au XVIII^e siècle (dans le domaine floral et botanique en particulier, l'exemple le plus célèbre étant *La guirlande de Julie*¹⁰). Par là, les manuscrits sont assimilés à des oeuvres d'art. La reliure est parfois elle aussi un élément de décoration¹¹, mais contrairement à l'enluminure son art perdure au-delà du moyen âge et avec les imprimés. Le deuxième grand centre d'intérêt présenté par les manuscrits tient bien sûr à leur caractère historique: les premiers textes en ancien français, les autographes de personnages célèbres, manuscrits de saint Thomas d'Aquin par exemple, font toujours naître la curiosité.

De ces deux grandes caractéristiques, enluminure et aspect historique, la seconde paraît inévitablement plus austère et moins attrayante, alors qu'avec l'enluminure c'est un pan majeur de l'histoire de l'art médiéval qui se découvre. Certes la vue du parchemin, des caractères gothiques, bref le parfum médiéval du manuscrit, constitue un adjuvant apte à aiguïser l'intérêt, mais ce dernier est en

⁸ Inutile de s'apesantir sur la place envahissante de l'"audiovisuel" dans notre société ni sur la (relative) défaveur de l'écrit.

⁹ A la Bibliothèque nationale, on compte environ 20000 manuscrits enluminés ou à décor, d'après madame Callu, directeur du département des manuscrits (chiffre donné dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèque, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 170), sur un total d'environ 35000 manuscrits médiévaux.

¹⁰ Bibliothèque nationale, manuscrit nouvelle acquisition française 19135.

¹¹ Il suffit de renvoyer aux *Reliures précieuses* de Marie-Pierre Laffitte et Valérie Goupil, Paris, 1991.

général incomparablement plus vif face à l'oeuvre d'art que représente une belle peinture. L'aspect non iconographique est de fait plus difficile à mettre en valeur, car il attire moins spontanément l'attention du grand public; d'un autre côté il est pratiquement inconcevable de ne pas faire appel à un minimum d'iconographie lors de la réalisation d'une exposition.

Quant au goût pour l'enluminure, il semble aller croissant, parallèlement à la création de nouveaux musées et à leur fréquentation en hausse théorique, et les thèmes des grandes expositions de la Bibliothèque nationale correspondent assez à cette sensibilité. Le sujet semble d'ailleurs inépuisable, autant que le sont les trésors de nos bibliothèques, et d'aucuns lui promettent un bel avenir: le rapport commandé par le ministre de la Culture au sujet du futur site de Richelieu¹² préconisait la création d'une Bibliothèque nationale des arts (B.N.A.) en soulignant la faiblesse française dans le domaine de l'histoire de l'art, l'insuffisance relative des formations universitaires en la matière, alors que la valorisation du patrimoine artistique est un élément clé de réussite non seulement touristique mais bien tout simplement économique¹³. En exagérant à peine, on pourrait dire que le marché du patrimoine artistique est porteur.

L'image est donc plébiscitée, et les technologies les plus récentes contribuent à ce mouvement: c'est ainsi qu'une vidéocassette a été réalisée pour filmer l'exposition "Des livres et des rois", et que pour la plus récente exposition de la Bibliothèque nationale "Les manuscrits à peinture en France: quand la peinture était dans les livres: 1440-1515"¹⁴ une vidéocassette a été tournée avant même l'exposition en filmant à l'avance et en détail les manuscrits exposés. Dans le même domaine mais avec une technologie plus récente, la D.R.A.C. de Poitou-Charentes propose aujourd'hui un vidéodisque consacré à Agrippa d'Aubigné (destiné essentiellement aux institutions publiques, son prix ne cadrant pas avec la notion de grand public). Là encore, un marché se dessine.

L'exposition, moyen de mise en valeur traditionnel, est particulièrement en vogue; bibliothèques et centres d'archives y ont de plus en plus souvent recours

12 Rapport Belaval de juin 1993.

13 A ce sujet, on peut songer aux grandes entreprises qui tendent depuis quelques années notamment à mettre en valeur leur patrimoine historique; globalement les notions de qualité et d'image qui prennent tant d'importance aujourd'hui gagnent beaucoup à s'appuyer sur ces concepts d'histoire et de patrimoine culturel. Le mot patrimoine lui-même connaît une faveur croissante, qu'il soit naturel, industriel (avec la création du tourisme industriel) ou autre.

14 Exposition Bibliothèque nationale, 16 octobre 1993-15 janvier 1994.

aujourd'hui pour valoriser leur "image". L'exposition est véritablement l'oeuvre de la bibliothèque, et sa bonne organisation (ou son absence) dépend de la volonté des conservateurs. Mais il ne s'agit pas de la seule manière d'approcher le grand public; d'autres modalités sont à inventer, et les cours de paléographie à l'usage des généalogistes représentent une innovation très intéressante. Les archives, à qui revient l'initiative de cette dernière idée, offrent un autre exemple digne de considération: je veux parler de l'institution des conseillers socio-éducatifs, des enseignants chargés à temps partiel de présenter les archives et leur patrimoine aux élèves, au moyen d'expositions, de visites guidées, de conférences, d'études sur tel ou tel thème, etc. L'adaptation aux bibliothèques d'une telle pratique, sinon institutionnellement, du moins dans son esprit, avec la participation d'enseignants ou bien de conservateurs s'ils en trouvent le temps, pourrait se révéler fort bénéfique¹⁵. Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale a bien entendu déjà lancé quelques initiatives et pris des contacts avec différentes associations, Association Jeune Budé, conservatoires de musique par exemple, pour faire visiter le département et initier à la recherche; la demande vient des enseignants, et elle est toujours bien accueillie.

Un autre type de mise en valeur du patrimoine manuscrit est illustré par l'expérience de la bibliothèque municipale de Lyon, où un conservateur propose régulièrement, dans les bibliothèques de quartier, donc pour un grand public attiré par la "lecture publique", la présentation d'un manuscrit particulièrement intéressant tiré du fonds ancien de la bibliothèque municipale, dont il commente toutes les particularités. Cette solution présente l'avantage de pouvoir choisir tous les types de manuscrit, donc de faire un exposé plus ou moins savant; par ailleurs, à la différence d'une conférence, elle permet un plus grand contact avec l'auditoire qui peut poser ses questions. Evidemment l'assistance est moins nombreuse que lors d'une conférence, mais il ne s'agit pas forcément du même public que celui d'une conférence: ici le manuscrit et le conservateur viennent au public, qui, n'étant pas intéressé *a priori*, n'aurait sinon pas été rencontré.

C'est un tout autre auditoire, très motivé, que visent les cours de paléographie. Son regroupement dans une association, du type association des

¹⁵ Le responsable d'une grande bibliothèque de province avec qui je discutais dernièrement me disait précisément son désir de voir les enseignants s'intéresser un peu plus au patrimoine de sa bibliothèque, ou à défaut envisageait de confier cette tâche de mise en valeur (liée dans son esprit à la responsabilité de la "communication" de la bibliothèque) à un conservateur.

amis de la bibliothèque de X, doit permettre de mieux organiser les activités qu'on peut lui proposer, et surtout l'inciter à se prendre lui-même en charge et à former lui-même les néophytes, que ce soit à la recherche bibliographique, à l'utilisation des outils de la bibliothèque, voire ultérieurement à la paléographie elle-même; il serait donc intéressant de copier les centres d'archives¹⁶.

Enfin, dans une autre acception du terme grand public, et en écho à mon propos sur l'importance culturelle et économique, en bref globale, du patrimoine, je mentionnerai la pratique consistant à montrer les trésors d'une bibliothèque aux "V.I.P.": ainsi un passage par le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale constitue parfois le clou d'une visite de responsables politiques ou d'hôtes de marque comme un ambassadeur. Il s'agit là de soigner ses relations publiques et sa politique de communication auprès des autorités ainsi sensibilisées aux problèmes de la bibliothèque.

¹⁶ Les centres d'archives soutiennent et parfois même subventionnent toutes sortes d'associations. Ainsi à Bar-le-Duc les Archives départementales hébergent une section du Cercle généalogique de Lorraine, vers qui se tournent les généalogistes amateurs pour poser des questions auxquelles aurait sinon répondu le personnel des Archives.

CHAPITRE II

CONSERVATION ET COMMUNICATION

Eternel dilemme dans toute bibliothèque conservant un fonds précieux: faut-il sacrifier la conservation au bénéfice de la communication des fonds, ou vice-versa? Certes le problème se pose de toute façon, avec une acuité plus ou moins grande, mais une bonne politique en la matière et le recours à des formes de substitution permet d'en limiter les effets.

A. La conservation.

Si le grand public commence à être informé des problèmes de conservation des imprimés postérieurs à 1850, liés à l'acidification du papier, et si dans ce domaine l'Etablissement public de la Bibliothèque de France a prévu la réalisation systématique de formes de substitution en nombre important¹, il en va différemment des manuscrits. Ceux-ci ont certes résisté à l'injure de bien des siècles, et le parchemin ou le papier à chiffes sont infiniment plus résistants que le papier contemporain, mais combien ont disparu? Leur caractère confidentiel, leur confinement dans des trésors dont ils ne sortaient guère les ont longtemps efficacement protégés, mais il n'en va plus de même aujourd'hui où ils sont mieux recensés et étudiés par un public toujours plus nombreux. Il importe donc, dans la mesure où leur survie est en jeu, de les protéger avec soin, c'est-à-dire d'en limiter les manipulations liées aux consultations.

Ce principe n'est pas sans poser aussitôt un problème: si l'on ne communique plus les manuscrits sous prétexte d'assurer leur sauvegarde, ne

¹ Pour tout livre entrant à la Réserve des imprimés de la Bibliothèque de France, serait réalisé un microfilm de sécurité et un autre de consultation.

s'achemine-t-on pas à coup sûr vers leur mort, faute d'études les concernant?

Pourtant la restriction des consultations s'impose comme une nécessité: il n'est que de lire l'exposé de madame Callu, directeur du département des manuscrits, intitulé "Politique de la Bibliothèque nationale en matière de conservation et de communication de ses manuscrits"² où est clairement énoncée la dégradation des manuscrits (et en premier lieu des reliures). La difficulté est de justifier la politique de communication que l'on choisit d'adopter, et surtout de la faire comprendre par les lecteurs. A cet égard, l'éditorial du dernier numéro de la *Gazette du livre médiéval* révèle l'irritation des lecteurs face à la restriction des communications et aux obstacles rencontrés lors de leur travail en salle de consultation de manuscrit: "There is also beginning to be a policy still more destructive of research, in which the self-evident needs of conservation and security have outweighed both common sense and the needs of the scholar. It was with much dismay that on a recent visit to Paris, two out of the three manuscripts I wished to consult on my first day were made available only on microfilm and I was not offered the originals at all. There is one microfilm reader actually in the Salle des Manuscrits, with other machines available, apart from the lunch break (during which microfilms cannot be fetched), in a separate section. Certainly when one microfilm proved to be totally illegible, the original was produced for me promptly and with good grace. But the crucial lack of understanding of needs of scholars in the decisions behind imposing these limits of access are matters of serious concern. It is ironic that, in an era when French and other scholars have done so much to establish the importance of every aspect of the book, and have stressed the importance of the study of bindings, structure, quality of the parchment or paper, ruling practice, inks, *mise-en-page*, variations in colour in pigments, and nuances in script formation, all of which comprise the disciplines of paleography and codicology, those in charge of their research materials have decided to limit access to them. What would Léopold Delisle have thought? ... Substituting microfilm may simply be the Cult of Technology carried to its logical conclusion. Many, after all, do maintain that screens, rolls of microfilm, microfiches and CD-Rom, are the technology of the future... It was no doubt to reduce the harmful effects of breathing on a manuscript that in Vienna one is obliged to place a piece of clear

² Dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, IV, Bibliothèques, filmothèques et chercheurs: une nécessaire collaboration, p. 169-171. Je voudrais ici souligner le caractère fondamental des communications de ce colloque pour mon propos: les questions de conservation, de formes de substitution et de communication y sont traitées par les meilleurs spécialistes et sur un plan international.

perspex on top of each opening as you consult your manuscript. Well, it certainly keeps the pages open and one's harmful moisture away from the book... Ultimately, however, it is the scholars' interests and knowledge which provide the *raison d'être* and the means for survival of the essential written links with our common cultural heritage in a modern technological world³".

Le travail sur microfilm est le premier incriminé, car il est assez logique d'être dépité lorsqu'on va sur place dans une bibliothèque consulter un manuscrit qu'on se voit refuser pour un microfilm qu'on aurait pu acquérir et consulter chez soi. Au contraire, les chercheurs sont bien contents de trouver des microfilms à

³ "Il commence également à y avoir une politique toujours plus négative pour la recherche, d'après laquelle les besoins évidents de conservation et de sécurité ont dépassé les limites du bon sens et des besoins des chercheurs. C'est avec beaucoup de déplaisir que je vis, lors d'une récente visite à Paris, que deux des trois manuscrits que je voulais consulter le premier jour n'étaient consultables que sur microfilm, et l'on ne m'a pas proposé du tout les originaux. Il y a en fait un lecteur de microfilm dans la salle des manuscrits, avec d'autres machines disponibles sauf pendant la pause du déjeuner (durant laquelle les microfilms ne peuvent être lus), dans une pièce à part. Bien sûr lorsqu'un microfilm se révéla totalement illisible, on me donna l'original rapidement et de bonne grâce. Mais le manque de compréhension crucial à l'égard des besoins des chercheurs lors de la prise de décision limitant la consultation donne corps à de sérieuses inquiétudes. Le microfilm est un substitut fort pauvre en matière de lisibilité. Plus grave, toute analyse paléographique et codicologique est rendue totalement impossible. Il est triste que, dans un domaine où les chercheurs, français et autres, ont tant fait pour établir l'importance de chaque aspect du livre, et ont souligné l'importance de l'étude des reliures, de la structure, de la qualité du parchemin ou du papier, de la réglure, des encres, de la mise en page, des variations de couleur et de pigment, et des nuances dans la formation des lettres, toutes choses qui regardent les disciplines de la paléographie et de la codicologie, les personnes chargées des outils de recherches en rapport avec elles ont décidé de limiter l'accès aux originaux. Qu'aurait pensé Léopold Delisle?... Substituer le microfilm [à l'original] peut être simplement une façon de porter le Culte de la Technologie à son aboutissement logique. Beaucoup, après tout, maintiennent que les écrans, rouleaux de microfilm, microfiches et CDrom sont les technologies du futur... C'est sans aucun doute pour réduire les effets nocifs de la respiration sur le manuscrit qu'à Vienne on est obligé de placer un plexiglas transparent à chaque fois qu'on tourne un folio quand on consulte un manuscrit. Certes, cela tient assurément les pages ouvertes et la moisissure nocive à l'écart de votre livre... Finalement, quoi qu'il en soit, c'est l'intérêt des chercheurs et de la science qui fournit la raison d'être et les moyens de survivre aux liens écrits essentiels avec notre héritage culturel commun dans un monde technologique moderne", dans la *Gazette du livre médiéval*, n° 22, printemps 1993, Rosamond McKitterick, "Working in major manuscript collections: some observations", p. 1 à 7.

l'I.R.H.T., car là ils n'attendent pas mieux. Mais toutes les bibliothèques sont d'accord pour reconnaître que le recours au microfilm (forme de substitution la plus répandue) ne saurait écarter la consultation des originaux, pour toute recherche concernant des éléments que le microfilm ne donne pas. Et Dieu sait si l'étude matérielle du manuscrit est importante (le catalogage en donne une idée); or elle est à peu près totalement impossible avec un microfilm. Les lacunes de ce dernier sont nombreuses: pas de couleurs d'abord, qui révèlent pourtant la mise en forme du texte avec les rubrications, et éventuellement les changements de main; pas de ficelles pour compter les cahiers; notes et indications marginales floues voire non prises en compte par un cadrage trop restrictif; trous du parchemin invisibles au microfilm par lesquels on lit le texte du feuillet suivant, d'où des erreurs de transcription; pages de garde non prise en compte parfois, et ainsi de suite⁴. Aucune étude codicologique ne saurait donc se satisfaire du seul microfilm. Mais bien entendu (sauf dans le cas d'une étude purement codicologique) la lecture du microfilm en lieu et place du manuscrit limite de beaucoup les consultations et préserve l'original sur lequel le lecteur ne s'arrête plus feuillet après feuillet.

La difficulté tient précisément à faire le tri entre les demandes des lecteurs: certains réclament une étude codicologique, pour d'autres celle-ci ne vient même pas à l'esprit et le microfilm est une solution satisfaisante.

Cette question du tri se révèle délicate, d'ordre déontologique dans une certaine mesure: la décision d'autoriser ou non la consultation de l'original revient toujours au conservateur dans les cas limites de manuscrits très précieux ou bien fort abîmés. Et le lecteur peut soupçonner le conservateur d'avoir ses "têtes" et d'adopter un comportement arbitraire. Aussi la consultation des originaux, sur demande motivée, à une occasion au moins, semble-t-elle devoir être la règle; restent bien sûr les cas limites. "Sachons discerner les lecteurs qui sont dignes de cette communication mesurée puisque nous ne sommes pas en droit de brader le patrimoine en soumettant sa fragilité au premier venu", comme le dit Jean-Claude Garreta⁵. A la Bibliothèque nationale, la pratique est d'autoriser *tous* les lecteurs, après qu'ils ont consulté le microfilm, et s'ils en font la demande, à avoir en main

⁴ Voir par exemple les communications de Geneviève Humbert, "Manuscrits arabes, gloses et microfilms: un exemple", et de Albinia C. de La Mare, "The use of microfilm in the study of Italian humanistic manuscripts", dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 211-215 et 231-235.

⁵ Dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 176.

l'original pendant une journée. Le refus n'a lieu que si l'original est trop fragile.

La mention de l'existence d'un microfilm et de l'obligation de le consulter en lieu et place de l'original gagnerait bien sûr à être signalée dans les catalogues ou les fichiers pour mieux orienter le lecteur et éviter une perte de temps pour lui et le magasinier. Au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, il existe un fichier spécial indiquant les manuscrits microfilmés, mais le lecteur n'a pas forcément l'idée de le consulter avant d'envoyer son bulletin, ce qui est une source de problèmes. A l'inverse, à la Réserve des imprimés, le bulletin de demande d'un ouvrage doit expliciter l'objet de la recherche, et être visé par le conservateur du contrôle. Ce dernier vérifie dans un fichier de substitution s'il n'existe pas un microfilm ou un autre exemplaire⁶ (voire une autre édition) moins précieux que celui demandé par le lecteur.

B. Les formes de substitution.

Voyons maintenant quelles sont les politiques de microfilmage (puisque le microfilm est la forme de substitution la plus répandue) aux plans national et local, et quels en sont les acteurs.

Le premier problème qui vient à l'esprit lorsque l'on aborde la question de la réalisation d'une collection de microfilms reproduisant l'ensemble des collections nationales à des fins de sécurité est celle du financement: qui va payer, et quelles seront les priorités en matière de microfilmage? Cette préoccupation ne semble nullement prioritaire aux yeux de l'Etat: ainsi dans le cas des archives, le microfilmage de nos collections historiques est dû avant tout à la secte des Mormons.

Le moment vient de présenter l'Institut de recherche et d'histoire des textes (I.R.H.T.)⁷, institution incomparable pour tout ce qui regarde le moyen âge et la tradition des textes⁸. Créé en 1937 pour connaître tous les manuscrits classiques du monde et rassembler à leur sujet une documentation exhaustive, c'est-à-dire

⁶ Ce qui évidemment n'est pas possible pour un manuscrit.

⁷ Dépendant du C.N.R.S.

⁸ Un bref historique forgé aux meilleures sources est donné dans la communication de Jean Glénisson "Aux sources de l'Institut de recherche et d'histoire des textes", dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 19-26.

notamment les microfilmer, l'Institut n'a cessé depuis de voir sa mission s'élargir à tout ce qui peut concerner les manuscrits jusqu'à l'apparition de l'imprimé. La politique initiale de l'I.R.H.T. consistait à microfilmer, dès 1938, les manuscrits des textes classiques des bibliothèques françaises⁹ et étrangères. Puis tous les manuscrits furent pris en compte; des microfilms de manuscrits français ou étrangers étaient rassemblés de manière ponctuelle à la demande des chercheurs. L'accroissement de la filmothèque s'est notamment réalisé avec l'acquisition de microfilms de certains fonds anglais, et en fonction des besoins du laboratoire. Enfin en vertu d'un accord entre l'I.R.H.T. et la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture, l'I.R.H.T. a reçu mission de microfilmer intégralement les fonds de manuscrits médiévaux des bibliothèques municipales de France et de fournir à ces bibliothèques un négatif et un positif¹⁰; une convention semblable a été passée en 1992 avec le ministère de l'Education nationale, et tous les fonds sont donc pris en considération (jusqu'aux dépôts d'archives, musées, trésors de cathédrale etc). Ainsi s'est constituée une filmothèque nationale, et même internationale, ce qui n'est que l'un des avantages d'une politique centralisée, car les différentes bibliothèques n'auraient sinon en général pas eu la possibilité de microfilmer leurs fonds médiévaux.

A titre de comparaison il faut signaler l'existence dans plusieurs pays étrangers de grandes filmothèques. En Italie, le Centre de documentation de l'Institut central pour la pathologie du livre de Rome¹¹, créé en 1957, rassemble une épreuve positive de tous les microfilms des bibliothèques publiques d'Etat et s'occupe également du microfilmage d'autres bibliothèques italiennes. Il est chargé de la conservation de microfilms de sécurité, mais établit également des fichiers relatifs aux manuscrits et donne des conseils techniques concernant les microfilms, tout en réalisant des reproductions. Les Etats-Unis possèdent plusieurs filmothèques consacrées au moyen âge, chacune ayant son domaine et n'empiétant pas sur celui des autres: la *Vatican Film Library* de l'université de Saint-Louis

⁹ Ces premières missions furent d'autant plus précieuses qu'elles ont permis la réalisation de microfilms de manuscrits disparus avec la seconde guerre mondiale; mais certains de ces vieux microfilms nécessiteraient eux-même une restauration.

¹⁰ Voir en annexe l'état d'avancement (déjà très important) du microfilmage national.

¹¹ Cf. "Le Centre de documentation de l'Institut central pour la pathologie du livre de Rome: expériences, problèmes, perspectives", communication de M. Lilli di Franco, dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 29-34.

(Missouri), la collection de l'*Ambrosiana*¹² de l'université de Notre Dame (Indiana), et la *Hill Monastic Manuscript Library*¹³ de St. John's Abbey and University à Collegeville (Minnesota). Cette dernière a été créée en 1965 et renfermait en 1987 les microfilms de 68296 manuscrits provenant de plus de 157 bibliothèques, notamment autrichiennes (76 bibliothèques), espagnoles (28), allemandes (43) et d'Ethiopie (7573 manuscrits), et le travail doit continuer en Allemagne, au Portugal, à Malte et en Ethiopie ainsi qu'en Angleterre. La *Hill Library* fournit des microfilms aux chercheurs, répond à leurs questions mais aussi catalogue les fonds pour lesquels il n'existe pas d'inventaire satisfaisant, comme le font l'*Ambrosiana* de Notre Dame et la *Vatican Film Library*. Ces deux autres comme leur nom l'indique ont pour but de microfilmer la bibliothèque Vaticane pour l'une, la bibliothèque Ambrosienne de Milan pour l'autre. La collection *Ambrosiana* a vu le jour en 1962 après accord entre les deux parties, et le Mediaeval Institute de l'université Notre Dame, non content d'avoir microfilmé à peu près la totalité des 12000 manuscrits de l'Ambrosienne s'est ensuite lancé dans le catalogage des manuscrits occidentaux d'après les microfilms. Il n'existait en effet que des catalogues partiels ou thématiques. Le travail a été baptisé "inventaire" et non catalogue dans la mesure où le catalogage d'après les microfilms ne permet aucune étude codicologique et donc aucune notice complète. Mais les catalogueurs y voyaient un gain de temps (indubitable) auquel s'ajoute une diminution des erreurs de transcription puisque la saisie s'effectue directement du microfilm à l'ordinateur. Le catalogage est limité à l'identification des textes avec incipit et explicit et édition. Les termes utilisés ont été normalisés, et tout le travail a été saisi informatiquement, ce qui permet des recherches en ligne sur les manuscrits catalogués.

Le Canada possède également une filmothèque au *Pontifical Institute of Mediaeval Studies* de Toronto, constituée à partir de 1930 sous l'égide d'Etienne Gilson et tournée vers la scolastique, la philosophie, la théologie et le droit; elle compte environ 40000 microfilms.

Bien plus original est l'*Institute of microfilmed hebrew manuscripts* de la

¹² Cf. "The Notre Dame Ambrosiana collection and the cataloguing of manuscripts from microfilm" par Louis Jordan, dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 57-65.

¹³ Cf. "The Filmothèque and the promotion of manuscript studies: the experience of the Hill Monastic Manuscript Library" par Julian G. Plante, dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 49-55.

Jewish national and university library de Jérusalem¹⁴, lancé en 1950 par Ben Gourion, qui rassemble les microfilms d'à peu près tout les manuscrits hébreux disséminés dans les bibliothèques du monde entier.

Enfin dans le domaine de la diplomatique (également couvert par l'I.R.H.T.¹⁵) l'Allemagne dispose du *Lichtbildarchiv älterer Originalurkunden Marburg*¹⁶ qui s'intéresse aux chartes médiévales allemandes et suisses antérieures à 1251 et a déjà photographié 12000 chartes¹⁷ sur 30000 environ, avec plusieurs clichés de grande qualité par document, et la saisie dans une base de données d'un minimum d'informations diplomatiques.

Les filmothèques et photothèques présentées jusqu'ici n'utilisaient que des microfilms ou clichés photographiques; mais reste à voir la question des reproductions iconographiques (tout ce qui concerne l'enluminure¹⁸), domaine où les nouvelles techniques et les nouveaux supports comme le vidéodisque (d'une capacité de plus de 100000 images) et le disque optique numérique commencent à faire une timide apparition.

Les expériences en ce domaine sont encore embryonnaires, mais les nouvelles technologies elles-mêmes n'en sont qu'à leurs débuts et l'absence de standards largement reconnus freine les développements. Le vidéodisque est

14 Cf. "The Institute of microfilmed hebrew manuscripts, Jewish national and university library, Jerusalem" par Malachi Beit-Arie, dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 43-47.

15 La Bibliothèque nationale, qui possède de très riches collections de cartulaires et de copies de chartes, notamment dans le fonds de Saint-Germain-des-Prés avec les papiers des Mauristes, et avec l'ancien dépôt des chartes constitué peu avant la Révolution, fonds qui ne sont pas encore catalogués, compte dans ce domaine sur le travail de la section de diplomatique de l'I.R.H.T., fort avancé et du C.R.A.L. de Nancy.

16 "Lichtbildarchiv älterer Originalurkunden Marburg: la filmothèque et les photothèques des chartes médiévales allemandes et suisses antérieures à 1251" par Peter Rück, dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 67-75.

17 A raison de 300 par an actuellement, avec un coût de 70 francs pour un tirage de 30x40 cm.

18 Il existe bien sûr des photothèques et collections de diapositives consacrées à l'enluminure; notons que des diapositives couleurs étaient mises à la disposition des lecteurs par la Bibliothèque nationale, mais elles ne le sont plus suite à leurs disparitions trop nombreuses.

relativement plus courant que le disque optique numérique; la grande différence entre les deux tient à des technologies distinctes: le premier recourt à un codage analogique, le second à un codage numérique. La qualité des images enregistrées sur vidéodisque est donc moindre¹⁹, et même bien moindre, que celle du disque optique numérique, bien que notre oeil ne soit pas assez sensible pour le discerner. Ce fait est particulièrement net dans le cas des caractères, illisibles ou peu lisibles sur un vidéodisque, au contraire du disque optique numérique. Par contre le vidéodisque se multiplie très facilement, ce qui en fait un produit fort intéressant pour l'édition; le disque optique numérique se reproduit également, mais pas à la même échelle²⁰.

Le vidéodisque est expérimenté à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à la Bibliothèque Apostolique Vaticane, à la Bibliothèque royale de La Haye²¹ et se prépare à la Bibliothèque nationale. La Bibliothèque Sainte-Geneviève fut parmi les premières à se lancer dans la réalisation d'un vidéodisque, qui suppose en préalable l'existence d'une collection de clichés. L'expérience visait à apprécier l'utilisation du vidéodisque comme moyen de recherche ou catalogue imagé; la décoration n'est pas accompagnée de son environnement textuel et les clichés ne correspondent pas à un fonds particulier ni complet. Le grand avantage du vidéodisque est la rapidité matérielle de consultation (il évite de se perdre dans des milliers de diapositives), mais aussi intellectuelle: la recherche se fait sur les images, en en visionnant un grand nombre, et non à partir du concept inadéquat de thesaurus (forcément réducteur dans le domaine iconographique); comme le dit C. Baryla "cela va infiniment plus vite de regarder 100 images sur un disque et de sélectionner la "bonne", plutôt que de chercher la combinaison de mots clefs qui permettra d'y accéder"²². Au départ, l'idée au contraire était que le thesaurus

19 Quasiment analogue à celle du cliché à partir duquel elle est enregistrée.

20 Sur ces questions, voir la communication très claire de L. Fossier "Nouvelles possibilités d'accès au document textuel: le disque optique numérique", dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 143-150.

21 Cf. "Une expérience du vidéodisque pour l'enluminure", par Christiane Baryla; "Un projet de vidéodisque interactif: les manuscrits enluminés de la Bibliothèque Apostolique Vaticane", par Jérôme Baschet; "Le vidéodisque de la Bibliothèque royale de La Haye", par Anne S. Korteweg, dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 129-141.

22 *Op. cit.* p. 131.

s'imposait; mais la difficulté de le mettre sur pied, ajoutée aux inconvénients de son emploi (il faut le connaître pour l'utiliser) ont abouti à son abandon en tant que moyen de recherche principal. Il en va tout autrement du vidéodisque de la Bibliothèque royale de La Haye, qui lui fonctionne avec un système de classification, interrogeable en langage naturel, principe qui semble malgré tout moins intéressant.

Quant au vidéodisque de la Bibliothèque Apostolique Vaticane²³, sa finalité est plus ambitieuse: à terme il devrait pallier à l'absence de catalogues, et même faire mieux. Il se base sur le principe de l'exhaustivité (toute la décoration d'un manuscrit pris en compte est reproduite) et sur des clichés pleine page qui donnent l'environnement textuel. Il peut ainsi pour certaines recherches (par exemple la constitution d'un corpus) "réduire la consultation"²⁴ des manuscrits. Comme dans le cas de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le mode d'interrogation est essentiellement visuel, et l'indexation est restée sommaire, car un système plus complexe n'aurait pas été plus pertinent, au contraire, et aurait compliqué le travail à l'infini.

La Bibliothèque nationale pour sa part prépare un vidéodisque qui correspondrait à la base de données "maison" en cours de constitution. Cette base, lancée en 1989, comporte 40 à 45000 notices à l'heure actuelle (chaque notice correspondant à une image, pour un total difficile à évaluer: peut-être un million d'images?). L'indexation se fait au moyen de descripteurs normalisés (sur la base d'ouvrages de références, comme le *Dictionnaire des noms propres de la Bible* par exemple); il reste à concevoir un logiciel permettant l'interrogation par le grand public. Si la base, réalisée sur un micro-ordinateur, avance bien, il n'en va pas de même pour le vidéodisque, beaucoup plus coûteux²⁵. Ce dernier implique en effet une campagne de filmage systématique, car dans le cas de plusieurs campagnes avec des normes différentes, la couleur ne serait pas homogène entre autres; le support choisi doit permettre des tirages de reproduction pour satisfaire les besoins des lecteurs, que la réalisation du vidéodisque stimulerait à n'en pas douter. Il faut donc choisir l'ektachrome, fort cher. Mais ce n'est pas tout: combien de postes de lecture faudrait-il pour répondre aux besoins des lecteurs? La base n'est donc pas disponible au public, parce que sa mise en service entraînerait une forte croissance des demandes de consultation d'originaux qui ne sont pas encore

²³ Financé notamment par le mécénat d'UAP.

²⁴ *Op. cit.* p. 135.

²⁵ Alors que le budget du département est des plus restreints: 125000 francs annuels de crédit pour l'acquisition d'ouvrages imprimés, et pas de budget pour l'acquisition de matériel d'importance.

photographiés²⁶. Les recherches iconographiques se font donc toujours pour le moment au moyen d'albums classeurs renfermant des clichés noir et blanc correspondant aux commandes effectuées par les lecteurs depuis 1945; ces albums bien que loin d'être exhaustifs constituent déjà une mine pour les documentalistes. On le voit, les besoins sont grands et les moyens fort maigres.

Enfin les Archives nationales ont réalisé un vidéodisque enregistrant les clichés de l'ensemble de leurs collections de sceaux, qui sont l'élément le plus vulnérable aux consultations. Ce vidéodisque contribue donc très efficacement à la sauvegarde du patrimoine, dans la mesure où "la manipulation est complètement exclue"²⁷, sans parler du gain de temps et de confort dans la consultation.

Reste évidemment une solution ancienne en matière de formes de substitution: les facs-similés. Ceux-ci sont réalisés pour les manuscrits les plus prestigieux par des éditeurs d'art (à prix coûteux) et communiqués aux lecteurs en lieu et place des originaux, et ils offrent un confort visuel bien supérieur aux microfilms. Mais le coût de la réalisation de telles éditions en facs-similés en limite le nombre.

C. Les droits des bibliothèques en matière de reproduction²⁸.

La question des droits des bibliothèques détentrices d'originaux revient toujours lorsque sont réalisées des reproductions, et cela non seulement quand il s'agit de clichés d'enluminures, mais aussi en matière de textes, dans la mesure où les bibliothèques doivent recevoir un exemplaire des travaux réalisés à partir de leurs collections. Et le problème est peut-être encore plus épineux dans le second cas que dans le premier, tant il peut exciter les susceptibilités dans un domaine où n'existe aucune législation.

Un protocole a été adopté par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber) en 1986 au sujet des "droits exercés par les bibliothèques sur la

²⁶ Même certains manuscrits de la grande réserve ne le sont pas encore.

²⁷ Cf. "Consultation et diffusion: point de vue des Archives nationales", par Ivan Clouas, dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 173.

²⁸ Sur ce sujet, voir en priorité les compte-rendus des tables rondes du colloque de l'I.R.H.T., dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, p. 165-168 ("Introduction" de Louis Holtz) et 183-190 ("Débat").

publication des manuscrits (ou d'imprimés anciens) de leurs fonds"²⁹. Il distingue bien sûr l'utilisation académique et l'utilisation commerciale, et demande, dans le cas d'une publication académique, que la bibliothèque reçoive un exemplaire; si la publication utilise un grand nombre de sources de bibliothèques différentes, chacune de celles-ci devrait recevoir le passage l'intéressant.

Ce dernier point est fondamental: les bibliothèques considèrent naturellement qu'elles doivent être informés des travaux réalisés à partir de leurs fonds, et si possible recevoir un exemplaire de chacun de ceux-ci. Les filmothèques conservant les microfilms de leurs fonds sont jugées responsables de l'application de ce principe, alors qu'en fait tout dépend de la bonne volonté des chercheurs³⁰. Les bibliothèques peuvent craindre que les chercheurs s'adressent directement à l'I.R.H.T. pour obtenir le microfilm d'un manuscrit de leur fonds (qu'ils pourraient également demander à la bibliothèque) et qu'en conséquence ils n'envoient un exemplaire de leurs travaux qu'au seul I.R.H.T. Ce dernier spécifie pourtant clairement aux chercheurs la nécessité d'adresser un autre exemplaire à la bibliothèque conservant les fonds qu'ils ont utilisés. Il est au moins nécessaire aux bibliothèques d'être informées des travaux réalisés, à défaut de recevoir un exemplaire de ceux-ci.

Quoi qu'il en soit, l'existence des formes de substitution se révèle extrêmement utile, tant pour la conservation des fonds que pour la recherche, et les filmothèques et photothèques y voient justifiée leur raison d'être, quand bien même les bibliothèques émettraient quelques critiques à leur égard. Ces filmothèques mettent toutes l'accent sur la notion du service qu'elles rendent aux chercheurs (que ceux-ci sont les premiers à reconnaître). Elles ne se contentent d'ailleurs pas en général de rassembler et fournir des microfilms mais tendent à élargir leur mission le plus possible, toujours dans un esprit de service. Elles se lancent ainsi dans un travail de recherche que peuvent leur envier les bibliothèques (tandis que réciproquement elles peuvent regretter de ne pas avoir le contact direct avec les originaux).

²⁹ *Op. cit.* p. 189-190.

³⁰ Cf. le propos de Louis Holtz, directeur de l'I.R.H.T.: "Nous faisons des recommandations, mais nous ne pouvons vérifier si ces recommandations sont suivies. Nous voyons par exemple combien de fois les chercheurs négligent de nous adresser à nous-mêmes des informations sur les travaux que nous les avons aidés à entreprendre. Il ne faudrait donc pas que cette négligence de la part de certains chercheurs soit imputée à l'Institut de recherche et d'histoire des textes" (*op. cit.* p. 167). Et L. Holtz s'engage par ailleurs à communiquer régulièrement aux bibliothèques les bulletins de communication de microfilms de l'I.R.H.T.

CHAPITRE III

LE CATALOGAGE

En abordant la question du catalogage¹, je voudrais rappeler une nouvelle fois que ma trop courte, mais néanmoins passionnante, expérience de trois mois à la Bibliothèque nationale ne me donne qu'une compétence limitée, et que mon propos sera assez général, ainsi qu'on peut l'attendre d'un novice.

Mon exposé s'appuie sur trois points; tout d'abord une présentation des différentes pratiques du catalogage (étant entendu que mon expérience se limite à la Bibliothèque nationale, et qu'un séjour à l'I.R.H.T. ou dans un grand établissement étranger donnerait plus de poids à mes dires); en second lieu j'entends traiter des acteurs du catalogage en France et des outils nécessaires à celui-ci. Enfin vient, en parallèle à la question de la normalisation et des index, une réflexion sur les projets d'informatisation à la Bibliothèque nationale, étayée par l'étude des autres projets ou réalisations (et en premier lieu de MEDIUM).

A. Pratiques du catalogage.

Comme je l'ai dit dans mon introduction, le catalogage des manuscrits diffère radicalement de celui des imprimés, fussent-ils anciens ou incunables. Les pratiques varient beaucoup d'un établissement à l'autre, et même à l'intérieur d'un même établissement au fil des ans. Il n'existe pas de normes nationales, ni *a fortiori* internationales. Surtout, la recherche s'étend sans cesse à de nouveaux éléments qui jusqu'alors n'étaient pas pris en compte, et ce mouvement n'a aucune raison de cesser, au contraire. Tout catalogue porte donc la marque de son époque (ne serait-ce qu'en matière d'indications bibliographiques)

¹ L'ouvrage fondamental en la matière est incontestablement *La Descrizione del manoscritto. Storia, problemi, modelli* d'Armando Petrucci, Roma, 1984.

et ne saurait être parfait. Pour une même bibliothèque, voire pour un même fonds coexistent donc des catalogues fort anciens et tout récents, succincts ou très détaillés. L'ancienneté ne constitue d'ailleurs nullement un critère négatif, car il peut exister de vieux ouvrages remarquables, et le savoir prodigieux d'érudits d'antan demeure parfois inégalable². De plus la réalisation d'un catalogue est un ouvrage de longue haleine et les fonds sont loin d'être tous catalogués, si bien qu'il ne viendrait pas à l'idée de reprendre un ancien catalogue si celui-ci n'est pas trop sommaire; on s'attache plutôt à inventorier les fonds demeurés *terrae incognitae*.

La typologie des catalogues et inventaires est donc des plus riches, qu'ils soient systématiques (recensant l'ensemble d'un fonds) ou thématiques (par exemple le *Verzeichnis der Handschriften zur römischen Recht bis 1600* de G. Dolezalek, Francfort, 1972, 2 vol.), qu'ils s'attachent essentiellement au texte, suivant un usage traditionnel, ou qu'ils soient consacrés à la décoration (comme les *Catalogues des manuscrits à peinture...*, relativement récents, de la Bibliothèque nationale³), qu'ils soient "complets" (si tant est qu'ils puissent jamais l'être) ou prennent l'apparence d'inventaires, liés à un fonds ou à l'ensemble des fonds médiévaux (comme *A Census of mediaeval latin grammatical manuscripts* de G.L. Bursill-Hall, Stuttgart, 1981).

Le but recherché par un catalogue constitue donc un élément essentiel, qui se rattache à cette autre donnée fondamentale qu'est l'historique du catalogage du fonds considéré⁴. Il existe naturellement des lacunes dans le catalogage. Même si

2 Cf. en ce sens la préface du tome III du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, index des manuscrits cités dressés par Emmanuel Poulle, p. 9.

3 Cf. Bibliographie.

4 Mentionnons par exemple la politique de la Bibliothèque nationale: pour la section latine, le catalogage concerne actuellement d'une part les dernières des nouvelles acquisitions latines, qui ne sont encore décrites dans aucun catalogue, et d'autre part les n° 8823 à 18613. Ces derniers correspondent aux fonds entrés après 1744, date de la rédaction du grand *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae regis*, et notamment à tous les fonds entrés pendant la Révolution, les plus importants étant le fonds Saint-Germain - lat. 11504-14231, le fonds Saint-Victor - lat. 14232-15175, et le fonds de la Sorbonne - lat. 15176-16718). Ces fonds sont décrits trop sommairement dans l'inventaire de Delisle, sans qu'un véritable index les accompagne et sans que toutes les oeuvres soient détaillées; le catalogue de 1744 est un peu plus complet. La décision a donc été prise de rompre la continuité observée depuis 1939 avec le catalogage du fonds "religieux" de la bibliothèque du roi, qui en constitue la partie la plus souvent consultée, pour donner une description plus complète des n° 8823 à 18613.

l'on dispose d'un inventaire sommaire⁵, ce n'est pas en deux lignes indiquant brièvement le contenu (assez approximatif), la datation et l'importance matérielle (nombre de feuillets), que l'on dispose d'un outil satisfaisant. Car un catalogage trop sommaire entraîne un risque d'erreur d'autant plus important: on peut relever le début d'un texte sans le vérifier en totalité et passer à côté d'un autre texte. On ne peut négliger l'étude matérielle, pour laquelle les chercheurs ont des exigences de plus en plus grandes, ni celle de l'histoire du manuscrit, qui éclairent souvent le contenu du texte, ou ses lacunes, et expliquent comment, pourquoi et à partir de quoi le texte a été réalisé.

Un autre besoin⁶ tient à la nécessité d'une indexation satisfaisante, c'est-à-dire, même si elle n'est pas très développée, qui soit dans l'idéal normalisée et unifiée. Témoigne de cette attente la très récente parution de l'*Index général du "Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France"*, fort attendue⁷. Le souhait du directeur de l'entreprise, Michel Popoff, était initialement d'avoir recours à l'automatisation; la chose s'est avérée impossible. L'indexation a été réalisée à partir des notices elles-mêmes (et non des index existant, à des fins de normalisation). La valeur de l'ouvrage⁸ dépend naturellement de la qualité de l'indexation; une recherche à "Crébillon" par exemple, renvoie dans une notice à un manuscrit rédigé par Untel "à la manière de Crébillon": l'erreur d'indexation est patente.

⁵ Tel celui de Delisle pour les manuscrits latins n° 8823 à 18613. Le cas limite serait l'absence de tout instrument d'identification; dans ce cas un rapide relevé sur un fichier provisoire des incipit-explicit et attributions pourrait s'imposer. Notons que pour les dernières des "nouvelles acquisitions latines", assurément relativement peu nombreuses, le délai de parution des notices complètes est de dix ans.

⁶ Présenté plus loin en détail.

⁷ Cf. cette remarque du colloque de 1987: "il semble urgent à Jean-Claude Garreta de trouver le moyen, sans chercher la perfection, d'unifier les index des quatre-vingt volumes publiés du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. - Pour Jeannine Fohlen, cette proposition est peu réaliste. A Munich, elle a pu consulter l'index automatisé collectif des catalogues parus en grand format depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Rien n'a été normalisé et la multiplicité des formes rend très difficile la consultation. L'unification passe donc par une normalisation de noms d'auteurs et d'oeuvres, une correction des attributions erronées et une publication des incipits", dans *Recherche et Histoire des Textes: Filmothèques, photothèques et techniques nouvelles*, colloque de l'I.R.H.T., Paris-Orléans, 1987, "Débat", p. 241-242.

⁸ Indépendamment de son prix de 18000 francs.

Pour conclure sur les attentes en matière de catalogage, je citerai le résumé d'un des débats du colloque de l'I.R.H.T.: "Le catalogage des manuscrits: les chercheurs se plaignent de la médiocrité ou de l'absence de catalogage"⁹, tout en nuanciant ce propos: les conservateurs ne sauraient être mis en cause, au moins à la Bibliothèque nationale où l'on catalogue autant que l'on peut, mais bien les choix politiques faits au détriment du catalogage. Les moyens humains sont bien le premier problème.

Mais voyons maintenant le catalogage proprement dit. Il s'agit d'un travail de recherche; chaque notice prend en général assez longtemps à rédiger: environ un mois pour autant qu'on puisse donner une estimation. Bien sûr il y a de grandes différences d'une notice à l'autre, suivant que l'on catalogue une copie sans grandes particularités d'un texte courant, ou bien un manuscrit composite contenant des textes difficiles à identifier; un florilège peut contenir jusqu'à cent cinquante textes différents.

Toute notice comprend plusieurs paragraphes correspondant aux différents points fondamentaux. En premier lieu, vient l'identification des textes contenus dans le manuscrit, accompagnée du relevé des incipit et explicit (premiers et derniers mots des textes, et non des rubriques ou colophons), sauf si le texte a fait l'objet d'une édition courante; les indications bibliographiques de référence y sont jointes. Puis suit la description matérielle, avec une datation chronologique et géographique, l'étude de la décoration et de la mise en page; l'organisation matérielle proprement dite, c'est-à-dire le compte des cahiers, le relevé des réclames etc. Un alinéa est consacré aux additions. Enfin l'examen se conclut par l'historique du manuscrit à travers les siècles et l'étude des différents possesseurs, sans oublier l'identification des anciennes cotes. On peut donc distinguer grossièrement deux grandes parties, et une troisième plus ou moins consistante: identification des textes, description matérielle, enfin histoire du manuscrit.

L'identification des textes constitue un travail bibliographique et fait appel à toute la science du catalogueur; chaque domaine a naturellement ses spécialistes, et si les catalogueurs n'arrivent pas à surmonter les difficultés posées par leur manuscrit, ils ont toujours la possibilité de recourir au chercheur le plus compétent en la matière. Il est d'ailleurs normal de demander aux spécialistes ce qu'ils attendent du catalogage de tel ou tel type de fonds. Pour les textes de diplomatique, la section latine a consulté Michel Parisse, afin de définir la

⁹ *Op. cit.*, p. 241.

politique à adopter pour cataloguer les cartulaires. Ceux-ci sont déjà sommairement décrits par Henri Stein¹⁰; mais l'analyse diplomatique des actes requiert une compétence particulière, notamment pour la toponymie, et représente un énorme travail, qui ressort du travail des diplomatistes. Les catalogueurs de la Bibliothèque nationale devront donc imaginer une solution à mi-chemin entre l'inventaire sommaire de Stein et l'édition (éventuellement une analyse sommaire des actes, les dates extrêmes... le chantier reste ouvert).

La description matérielle complète l'identification des textes. L'étude paléographique et de la décoration, de même dans une certaine mesure que celle des filigranes du papier, permet de dater le manuscrit, ce qui peut jouer sur l'identification du texte. Le compte des cahiers peut également aider à déterminer les différentes parties du manuscrit et son histoire, s'il a fait l'objet de modifications.

Enfin l'historique du manuscrit se révèle passionnant. Le catalogueur évolue de siècle en siècle et parfois dans toute l'Europe, traquant les catalogues de bibliothèques, étudiant les cotes ou ex-libris, opérant des recoupements etc. Ce travail fait appel à toutes sortes d'éléments: mémoire d'abord, bibliographie toujours, étude de l'histoire du fonds de sa bibliothèque (les archives d'Ancien Régime à la Bibliothèque nationale), héraldique parfois lorsque des armoiries illustrent le manuscrit. Il s'agit véritablement d'un travail de recherche, qui implique une bonne connaissance, entre autres, de l'archivistique (sans parler de la bibliographie, de l'histoire du livre, etc). C'est ainsi que lors du catalogage d'un manuscrit provenant de la bibliothèque de l'académie protestante de Sedan j'ai été amené, après une recherche bibliographique infructueuse (aucune référence ne donnant vraiment de renseignements sur la bibliothèque), à me lancer dans une recherche aux Archives nationales: sachant que la bibliothèque était passée aux Bouillon, que les archives des Bouillon étaient conservées aux Archives nationales dans la série des archives des princes (R²) et dans celle des archives privées, il ne me restait plus qu'à éplucher les index et à fouiller dans les cartons pour exhumer un catalogue du XVII^e siècle. On voit par là que la rédaction d'une notice donne lieu à toutes sortes de péripéties.

¹⁰ H. Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*. Paris: Alphonse Picard et fils, 1907 (Manuels de bibliographie historique, 4). XV-627 p.

B. Des théories divergentes.

Si l'atmosphère entourant le catalogueur semble *a priori* feutrée comme dans toute bibliothèque d'étude, la pratique du catalogage donne lieu quant à elle à quelques querelles théoriques. Or il n'existe pas en réalité de méthode miracle applicable dans tous les cas de figure. Deux conceptions s'affrontent, celle d'un catalogage "total", pour adopter la terminologie de Petrucci¹¹, et celle d'un catalogage sinon minimal, du moins limité à quelques éléments nécessaires (organisés, dans l'idéal, en base de donnée).

Les tenants de la seconde arguent en premier lieu de la lenteur désespérante du catalogage total, du rapide vieillissement des bibliographies données dans les notices, et du fait que les conservateurs n'ont pas à faire le travail des chercheurs ni à se prendre pour eux. Mais les objections ne manquent pas à leur égard. Les notices partielles, comme on l'a vu plus haut, courent le risque d'être erronées faute d'avoir pris en compte tous les éléments à étudier; il faudra de toute façon un jour ou l'autre compléter un travail inachevé: autant le faire d'emblée.

Quant aux critiques formulées à l'encontre du catalogage total, il convient de les nuancer. Certes ce dernier est plus long, mais aussi plus efficace, et sa lenteur est essentiellement fonction des crédits, c'est-à-dire du personnel et du temps de travail, mis en oeuvre. L'exemple allemand démontre que l'option du catalogage total n'est pas irréaliste: les catalogues ont en effet été rapidement réalisés. Le vieillissement n'est que partiel (la description matérielle ne risque pas d'évoluer), et de toute façon il faut bien se décider à publier un jour. Enfin les catalogueurs ne font pas le travail des chercheurs; ils s'appuient sur celui-ci et y renvoient, mais se contentent de décrire. L'étude de l'histoire des manuscrits s'apparente évidemment à la recherche, mais le catalogueur est parfaitement compétent pour la mener à bien, et sa connaissance des fonds lui rend ce travail tout naturel. Il y a ici collaboration avec les chercheurs, et non perte de temps.

Une autre question vient à l'esprit: faut-il privilégier un catalogage qui suit les cotes numériques, ou bien tenter une démarche thématique et cataloguer en fonction des auteurs, du *scriptorium* d'origine, du domaine intellectuel considéré? Le choix se révèle de toute façon arbitraire. Chaque méthode a ses avantages, en fonction des rapprochements qu'elle permet, mais les manuscrits ont chacun leurs particularités. Il est certes intéressant, lorsque l'on prépare la notice de telle

¹¹ *Op. cit.* p. 32. Méthode en usage en Allemagne, aux Etats-Unis, à la Vaticane.

oeuvre de tel auteur, d'examiner les autres exemplaires de la même oeuvre auxquels on a accès, ainsi que les exemplaires (quels qu'ils soient) des manuscrits provenant du même *scriptorium* que celui considéré. Mais de toute façon, la première notice complète réalisée pour telle oeuvre de tel auteur provenant de tel *scriptorium* servira de référence pour les suivantes et évitera de refaire toute les recherches. Il semble donc plus intéressant de privilégier un catalogage qui suive les cotes numériques, dans la mesure où celles-ci permettent lorsqu'elles n'obéissent à aucun classement thématique, d'aborder une grande diversité d'oeuvres.

La conclusion sur le panorama européen revient à Petrucci: "Attualmente, dunque, il panorama della catalogazione in Europa appare profondamente diviso fra ipotesi opposte e non conciliabili; e mentre il catalogo totale ed esaustivo mostra evidenti i difetti di una formula altamente costosa e di una realizzazione troppo lenta, l'altro e nuovo progetto del repertorio-dossier computerizzabile appare di difficile applicabilità per le resistenze degli operatori e per i dubbi, legittimi, sulla sua reale possibilità di utilizzazione da parte di tutti gli studiosi interessati. Esiste una terza via?"¹² Il faut ajouter que ce n'est pas l'informatisation qui pose problème (tout le monde l'attend, et la réalisation d'un bon logiciel d'interrogation n'est pas irréaliste), mais bien la qualité des notices. D'autre part aucune véritable entreprise de catalogage informatisé n'a encore vu le jour, hormis MEDIUM, qui rend d'énormes services mais dont les notices ne sont pas complètes, et dont la saisie avance lentement.

Certes toute réalisation est bonne, et chacun peut suivre les normes qu'il veut pourvu qu'il y ait un résultat effectif, mais les outils les plus complets sont appelés à durer plus longtemps que les autres. L'entreprise du *Catalogue général des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, quoique lente, avance néanmoins régulièrement, et progresse beaucoup qualitativement. On ne peut manquer de méditer le propos de madame Sclafer, chef de la section latine: "L'optimisme des premiers catalogueurs espérant faire aboutir en peu d'années les entreprises plus ambitieuses s'est éteint. La plupart savent qu'ils ne verront pas la fin de l'entreprise! Faut-il pour autant abandonner? Ils ont appris qu'un manuscrit mal

¹² "Actuellement donc, le panorama du catalogage en Europe apparaît profondément divisé entre des hypothèses opposées et irréconciliables; et tandis que le catalogue total et exhaustif montre les avantages et les défauts d'une formule hautement coûteuse et d'une réalisation trop lente, l'autre projet, nouveau, de répertoire-dossier informatisé apparaît difficile à réaliser en raison des réticences des catalogueurs, et des doutes, légitimes, au sujet de ses possibilités d'utilisation réelles par tous les chercheurs intéressés. Existe-t-il une troisième voie?", *op. cit.* p. 47.

décrit est un manuscrit perdu et qu'il faut toute l'obstination des chercheurs pour aller redécouvrir un manuscrit enterré sous une notice trop succincte... Les notices détaillées relancent l'étude de certains manuscrits passionnants; tels ceux de Saint-Martial de Limoges, pour l'histoire des idées ou de la musique¹³. La réaction des chercheurs à la parution de la table du tome VII du *Catalogue général des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale* montre que ce type de catalogage répond bien à leurs attentes¹⁴.

C'est essentiellement pour ces motifs qu'a été décidé le lancement d'une nouvelle série de catalogues à paraître tous les dix ans pour les nouvelles acquisitions. Il s'agit de valoriser des acquisitions de prestige réalisées parfois avec le concours du Fonds du Patrimoine: la parution du catalogue est à même de susciter des recherches nombreuses, de même que dans le cas d'un catalogue d'exposition, et constitue la meilleure justification des acquisitions, par la mise en valeur qui en est faite.

C. Environnement et acteurs du catalogage.

Une fois présentées les pratiques du catalogage, il devient possible de préciser quel en est l'environnement et quels en sont les acteurs potentiels (et effectifs) en France.

Voyons tout d'abord l'environnement. La bibliographie spécialisée joue un rôle essentiel, qu'il s'agisse d'instruments de travail édités (catalogues de bibliothèques, françaises mais aussi étrangères, anciens ou récents; grandes collections d'éditions de textes) ou de dépouillement de périodiques, sans oublier les fichiers maisons d'incipit par exemple. L'exhaustivité en la matière demeure un leurre. L'I.R.H.T., pourtant merveilleusement équipée, n'a pas tous les catalogues anciens que possède la Bibliothèque nationale; mais cette dernière n'a pas non plus tous les fichiers bibliographiques de l'I.R.H.T. Quelques revues donnent l'essentiel des informations bibliographiques (*Scriptorium*, *Medioevus* sont les plus importantes), mais il faut ensuite consulter les monographies ou périodiques indiqués. Enfin les chercheurs se doivent d'envoyer un exemplaire de leurs travaux

13 Jacqueline Sclafer, *Catalogues, répertoires, inventaires de manuscrits occidentaux en France: entreprises en cours*, Ligue des bibliothèques européennes de recherche. *Bulletin*, n° 29, Heidelberg, 1987.

14 Cf. annexes.

aux bibliothèques sur les fonds desquelles ils ont travaillé, comme on l'a vu plus haut.

Pour conclure, disons qu'aucun établissement, si important soit-il, n'atteindra jamais l'exhaustivité, mais qu'il existe un monde entre de grandes institutions comme l'I.R.H.T., la Bibliothèque nationale (et dans une moindre mesure les grandes bibliothèques parisiennes, Sorbonne, Sainte-Geneviève, Institut, Mazarine, déjà largement moins bien outillées), et les bibliothèques de province. Les responsables du *Catalogue des manuscrits* datés de l'I.R.H.T., qui explorent par campagnes successives nos dépôts de province, et les conservateurs de province eux-mêmes, conviennent qu'ils ne trouvent leurs outils de travail qu'à Paris.

L'I.R.H.T., qui centralise en France le dépouillement de la bibliographie, et notamment des articles de périodiques, au moyen de fichier par auteur et par oeuvre, par cote de manuscrit, par possesseur, et de manière thématique dans chacune de ses sections (et constitue de très loin la référence au plan national, voire international), connaît actuellement un problème d'automatisation. Les fichiers manuels ont été abandonnés (et avec eux la duplication et l'intercalation), mais il n'existe pas de logiciel pour dépouillement bibliographique permettant une interrogation satisfaisante. Il faut en effet prévoir une normalisation orthographique, un système de renvois pour les auteurs présumés et les fausses attributions, et une indexation satisfaisante. De plus chaque section dépouille à tour de rôle la même bibliographie pour en extraire ce qui la regarde. Il n'y a donc pas actuellement de solution satisfaisante, et pourtant l'enjeu est de la plus haute importance: sans ce genre de fichier, certains textes rebelles au catalogueur ne seraient pas convenablement identifiés dans les notices, alors qu'en fait ils l'ont été par ailleurs. C'est le cas par exemple pour le premier feuillet du manuscrit latin 8912 de la Bibliothèque nationale: une liste de stations de la procession de Pentecôte de l'abbaye d'Echternach au XII^e siècle, déchiffrable uniquement à la lumière ultraviolette. Cette liste de noms germaniques sans queue ni tête (et qui mieux est illisible) resterait vraisemblablement non identifiée sans une fiche de dépouillement bibliographique¹⁵ signalant son édition dans un article de périodique local.

Identifions maintenant les besoins en matière de catalogage. Toutes les bibliothèques disposent au moins d'inventaires sommaires. Les collections de

¹⁵ La Bibliothèque nationale possède un fichier de dépouillement bibliographique pour les fonds latin et grec, mais non pour le fonds français, pour lequel il faut se rendre à l'I.R.H.T.

province et des bibliothèques parisiennes autres que la Bibliothèque nationale sont accessibles grâce au *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*¹⁶. Ce projet fut élaboré par Guizot et lancé par une ordonnance royale de 1841; le premier volume vit le jour en 1849; il fait partie de la première série in-quarto, de sept tomes de qualité inégale. La série in-octavo en a pris la suite en 1885 après que Léopold Delisle eut publié ses recommandations visant à améliorer l'entreprise: il s'agissait d'homogénéiser le travail, et d'accorder plus d'importance aux notices de manuscrits médiévaux qu'à celles de manuscrits modernes. Le dernier volume paru (pour un total d'environ 80 volumes) est le tome LXV publié en 1990 (4^e supplément de la bibliothèque d'Amiens, 2^e supplément de la bibliothèque de Caen); reste à en donner un index complet pour les bibliothèques parisiennes. L'entreprise est animée par la Direction du livre avec la collaboration de l'I.R.H.T. Certains volumes de la première série in-quarto sont par ailleurs en cours de refonte; c'est le cas du premier, qui catalogue la riche bibliothèque d'Autun (1200 manuscrits médiévaux environ). Une équipe de l'I.R.H.T., faisant appel à des spécialistes de diverses disciplines (liturgie, musicologie, droit canon entre autres) s'est attelée à la tâche; il s'agit d'un projet émanant de l'I.R.H.T., soutenu par la ville d'Autun. Il en va de même pour Orléans, où Elisabeth Pellegrin de l'I.R.H.T. a déjà largement travaillé sur le fonds de Fleury-sur-Loire.

Plus généralement, l'ensemble des bibliothèques françaises, Bibliothèque nationale comprise, bénéficie d'un merveilleux instrument de travail avec le *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de lieu, de date ou de copiste*, plus généralement présenté sous le nom de *Catalogue des manuscrits datés*. L'entreprise a été lancée à l'initiative du Comité international de paléographie latine, fondé en 1953, et le premier volume est paru dès 1959. Il reste actuellement à couvrir le Nord (proportionnellement beaucoup plus riche que les autres régions) et le vaste fonds français de la Bibliothèque nationale¹⁷. Les auteurs sont tous des paléographes et codicologues chevronnés de haut niveau, ce qui assure à l'ouvrage une grande fiabilité; l'entreprise est maintenant confiée à la section de paléographie latine de l'I.R.H.T. Alors qu'initialement n'étaient retenus que les seuls manuscrits datés de manière précise, l'entreprise à peu à peu pris en compte dans une seconde liste intitulée "notices sommaires", par rapport aux

¹⁶ Cf. historique dans Petrucci, *op. cit.* p. 23, 29-30, et J. Sclafer, *Catalogues, répertoires, inventaires de manuscrits occidentaux en France: entreprises en cours. Ligue des Bibliothèques européennes de recherche. Bulletin*.N° 29, Heidelberg, 1987, p. 13.

¹⁷ Voir bibliographie et annexes.

premières "détaillées", des manuscrits dont la datation était plus lâche. Enfin est venue une troisième liste de "manuscrits éliminés ou douteux". Cet étoffement progressif est dû à la volonté de corriger et d'enrichir le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Pour chaque volume paraît un volume de planches d'une très grande utilité.

Un troisième instrument, commun à toutes les bibliothèques françaises, concerne les manuscrits liturgiques (sacramentaires et missels, bréviaires, psautiers, livres d'heures, pontificaux, soit cinq titres et une vingtaine de volumes); il est l'oeuvre du chanoine Victor Leroquais et fut publié vers 1920-1940. Vu l'importance des livres liturgiques dans les collections de manuscrits, on conçoit l'importance de l'ouvrage, véritable référence internationale. Ses notices sont du type exhaustif (et l'on se réfère toujours à elles aujourd'hui pour savoir quels éléments prendre en compte¹⁸).

Voilà pour l'environnement; examinons les acteurs plus en détail. La Bibliothèque nationale représente un des plus grands chantiers en matière de catalogage; elle en a les moyens intellectuels, encore que les moyens humains ne suivent qu'avec retard (car les nouvelles acquisitions françaises, en particulier les manuscrits d'écrivains célèbres, représentent une masse énorme à mettre en forme, sans parler du latin, du vidéodisque sur les manuscrits médiévaux enluminés etc.). L'I.R.H.T. est impliqué dans différentes actions, notamment le *Catalogue des manuscrits datés*; il réalise des notices de manuscrits pour alimenter sa base MEDIUM¹⁹ et a produit à l'usage des chercheurs un *Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit* (dactylographié, 1977, actuellement en cours de refonte), afin de les sensibiliser à la description non seulement intellectuelle mais matérielle et codicologique (qui n'est pas la première préoccupation de tous les éditeurs de texte). Il s'est enfin lancé pour le ministère de la culture dans une nouvelle collection, le *Corpus des manuscrits enluminés des collections publiques de province*. Quant aux conservateurs des bibliothèques de province, leur première difficulté est de trouver du temps pour le catalogage et de justifier celui-ci devant l'urgence des tâches de gestion, et souvent un certain scepticisme ambiant face à ces vieilleries médiévales qui ne seraient là que pour faire plaisir au seul conservateur (si encore le malheureux en avait le temps). Mais les outils de travail font souvent défaut, de même que la pratique et parfois la compétence

¹⁸ Même si les Allemands envisagent un raffinement supplémentaire en examinant les variations des dates des fêtes dans chaque diocèse ou ordre, ce qui fournit un nouvel élément de datation géographique.

¹⁹ Voir plus loin D. Perspectives d'informatisation.

(paléographique, linguistique - Dieu sait si l'occitan est difficile -, codicologique). Pourtant il faut cataloguer les nouvelles acquisitions (subventionnées par la D.L.L. en particulier). Des stages sont périodiquement organisés pour initier au catalogage, que ce soit à l'I.R.H.T. ou à la Bibliothèque nationale.

On peut donc regretter que les manuscrits de province ne soient pas mieux mis en valeur. Si le conservateur ne doit pas forcément prendre la place du chercheur, il n'empêche qu'il doit être à même de comprendre les besoins de celui-ci, et que c'est cette compétence qui lui permettra d'intéresser le grand public aux manuscrits et de susciter les études autour d'eux, en lien avec l'université locale par exemple; de même, comment peut-on prétendre mettre en valeur les enluminures de nos manuscrits si l'on n'a pas une compétence d'historien de l'art? Il en va de la crédibilité des bibliothèques en matière patrimoniale, car à quoi bon garder les manuscrits en bibliothèque si c'est pour qu'ils y dorment sans jamais être sortis de leurs magasins. Ils constituent pourtant l'un des premiers fleurons du patrimoine historique et artistique régional et national; les oublier serait un peu brader notre histoire. Il importe donc de les confier à des gens compétents, car que dirait-on d'un musée confié à quelqu'un qui ignorerait tout des collections dont il a la charge et qui les laisserait reposer dans l'ombre des magasins? Je voudrais citer à nouveau les propos vigoureux de R. McKitterick: "The larger libraries have in many cases been taken over by the bureaucrats, and appear to be staffed by people who may have library training (in which the increasing emphasis these days is on information technology) but can boast no special expertise in mediaeval manuscript studies, even if they do have archive training. The lack of sympathy between reader and librarian is bound to have repercussions... The current way of thinking about libraries in some quarters as mausoleums is counter productive. So too is the tendency to classify a book as an object of reverence and worship..."²⁰

²⁰ "Les plus grandes bibliothèques ont été prises en main dans bien des cas par des bureaucrates, et semblent n'avoir qu'un personnel qui peut être compétent en matière de bibliothèques (pour lesquelles on insiste toujours plus aujourd'hui sur les sciences de l'information), mais ne peut offrir aucune aide spéciale dans l'étude des manuscrits médiévaux, même s'ils ont l'habitude des archives. Le manque de considération entre bibliothécaires et lecteurs aura forcément des répercussions... L'idée, commune aujourd'hui chez certains, de considérer les bibliothèques comme des mausolées est contre-productive. L'est également la tendance à étiqueter le livre comme objet de culte et d'adoration", *op. cit.*, p. 5-6.

D. Perspectives d'informatisation.

Cela fait relativement longtemps que l'informatique agite le monde des bibliothèques ainsi que celui des médiévistes; si les réalisations en sont à un stade avancé dans le domaine des imprimés (avec en particulier à la Bibliothèque nationale la base BN Opale et le système Sycomore gérant les communications), il en va très différemment des manuscrits, pour lesquels on en est encore à l'étude préalable. Il n'existe d'ailleurs aucun exemple de catalogage informatisé à l'étranger (à part on l'a vu le début d'informatisation de la collection *Ambrosiana* au Mediaeval Institute de l'Université Notre Dame de Saint-Louis). Par contre la France est lancée dans une expérience pionnière avec la base de données de l'I.R.H.T. MEDIUM. Mais il n'existe pas vraiment de catalogage complet informatisé.

L'informatisation du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale est en cours d'étude; l'idée est de répondre aux besoins des départements spécialisés par le biais de la base BN Opaline, qui intéresse le département de la musique, les cartes et plans et les estampes; les manuscrits ne sont pas encore intégrés, il s'en faut de loin.

Un des problèmes est qu'au lieu de réaliser une véritable étude préalable, c'est-à-dire de réfléchir à ce qui est souhaitable d'une part, réalisable de l'autre, un *a priori* semble avoir prévalu selon lequel le catalogage des manuscrits pourrait peut-être s'intégrer au système de BN Opaline. Il y a donc eu une réflexion sur l'adaptation de la norme AFNOR Z 44-061 (forme des noms d'auteurs) aux manuscrits latins. Un certain nombre de problèmes était posé notamment par les renvois des pseudo-auteurs aux auteurs véritables, par le problème des manuscrits composites (recueils "factices" de différents manuscrits) et de l'"unité bibliographique" à prendre en compte, ainsi évidemment que par l'épineuse question de la normalisation des formes, qui reste à inventer dans tous les cas où l'on découvre un nouvel auteur.

La normalisation n'a pas attendu l'informatisation pour apparaître. Aux manuscrits latins, elle a évolué au fur et à mesure de la parution des tomes du *Catalogue général des manuscrits latins* et de ses tables, en fonction de la pratique, de façon à éviter les éventuelles confusions. Un alignement sur la norme des imprimés ne serait pas impossible, une fois résolu le problème des fausses attributions, susceptibles qui pis est d'évoluer avec les progrès de la recherche

(mais l'automatisation devrait pallier cet inconvénient). Le système des renvois devrait être particulièrement étoffé, tant les hommes du moyen âge pouvaient avoir de noms différents (entre les déformations, les sobriquets, les noms de lieu, de religion etc). Il y aurait bien sûr tout intérêt à s'entendre avec l'I.R.H.T. pour cette normalisation, puisque non seulement l'I.R.H.T. est un partenaire majeur et prépondérant, mais aussi qu'il a développé ses propres formes normalisées pour le développement de la base MEDIUM.

MEDIUM est née il y a plus de dix ans, et entendait alors gérer la filmothèque de l'I.R.H.T. Pour cela il fallait entrer un minimum de données relatives au microfilm et donc au manuscrit; ces données se sont peu à peu étoffées, mais elle ne remplacent pas, loin de là, une notice complète. Il existe différents modules d'information²¹: manuscrit (date, cote, pays, cote I.R.H.T., support, dimensions, ex-libris, décoration et renseignements de gestion), oeuvre (auteur, titre, typologie, classement, langue), oeuvre originelle, microfilm, auteur (nom, renvois, date, chronologie, qualité, ordre), diplomatique, hors-texte. Le simple fait de disposer de ces quelques données essentielles en ligne est extrêmement précieux et économise beaucoup de temps (MEDIUM est accessible sur un serveur). Un des obstacles auxquels se heurte MEDIUM tient à la lenteur de saisie des informations relatives au manuscrit. Même si son mode d'interrogation n'est pas des plus ergonomiques, MEDIUM reste la référence en matière d'informatisation du catalogage des manuscrits.

Mais revenons au projet d'informatisation du catalogage des manuscrits latins à la Bibliothèque nationale²². La première idée n'est pas de songer qu'au rythme du catalogage, il n'est guère utile de se lancer dans une réflexion fort complexe et aux résultats hasardeux, en prenant qui pis est sur le temps d'un conservateur déjà débordé de travail et qui n'en fera que moins de notices. Cette idée primordiale s'efface en effet devant une sorte de fascination

21 Cf. annexes.

22 Peut-être serait-il bon d'ouvrir une parenthèse pratique. L'informatisation au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale devrait commencer non par des études coûteuses de consultants mais tout bonnement premièrement par un câblage électrique en 220 volts au lieu du 110 actuel, deuxièmement par une dotation en micro-ordinateurs avec traitement de texte. A l'heure actuelle, pour les quatorze conservateurs et le directeur du département, on ne dispose que de trois postes de travail, achetés sur un budget de recherche alloué par le C.N.R.S. S'il y a une urgence, non seulement informatique mais globale, c'est bien celle-là.

pour un progrès "technique" illusoire, apparenté au mirage (car?) paré du nom mythique d'"informatisation". Cependant on se rend très vite compte de la difficulté d'informatiser quelque chose d'aussi complexe et d'aussi variable qu'une notice (alors même que l'on respecte une norme de catalogage interne et toute une série d'usages). Le principe d'une recherche étant l'existence d'index les plus complets (mais non inutiles) possibles, l'idée vient qu'il faudrait découper la notice en un certain nombre de champs susceptibles d'être indexés (ce qui par exemple est impossible pour un décompte de cahier), et qui ne soient pas non plus trop longs. Il faudrait donc entre autre prévoir des champs qui ne seraient pas systématiquement remplis (loins de là), et une multiplicité impressionnante de cas de figure particuliers, telle qu'on n'en finirait jamais de les imaginer.

Les seuls progrès possibles par rapport à la situation actuelle résideraient dans l'automatisation des index existants; quant à la saisie de la notice pour une visualisation en ligne, quel intérêt par rapport au catalogue, vu le travail de saisie?

En fait, l'informatisation pourrait se développer de manière efficace dans deux domaines. D'une part, une aide à la gestion des communications, au moyen d'un système signalant pour chaque cote si le manuscrit est microfilmé ou non, s'il appartient à la grande réserve, s'il est prêté pour une exposition, à la reliure, ou mis de côté par un lecteur, etc. De même les places de lecteur pourraient être liées à ce système de gestion, comme elles le sont avec le système Sycomore fonctionnant aux imprimés. D'autre part, on pourrait imaginer la rétroconversion des index des catalogues déjà existants. C'est d'ailleurs le projet qu'avait conçu l'association pour la bibliothèque nationale des arts, qui avait lancé une étude de faisabilité confiée au cabinet de consultants en informatique Van Dijck. Faute de réelle connaissance de l'utilisation de ces catalogues, l'étude de Van Dijck s'est révélée totalement inopérante. Mais l'idée de la rétroconversion, voire éventuellement de la refonte d'index à partir des notices (comme pour le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*), est très intéressante. Une telle réalisation permettrait d'éviter de chercher dans les nombreuses séries de catalogues, dont les tables sont elles mêmes souvent coupées en fonction de tranches numériques de cotes; elle permettrait également d'éviter de faire une impasse sur telle ou telle tranche de catalogue qui risque d'échapper par mégarde ou ignorance à l'attention du lecteur, et du conservateur: car un manuscrit peut avoir une notice dans un des *Catalogues des manuscrits à peinture*, relativement étoffée, alors qu'il n'est décrit qu'en une seule ligne dans l'inventaire sommaire de Delisle. Et à moins de savoir que ce manuscrit a des peintures de telle origine correspondant à l'un des volumes de catalogue, on ne pense pas bien

souvent à faire une recherche aléatoire mais parfois bien utile. Il ne faut pas évidemment se leurrer sur la difficulté d'homogénéisation de ces index forcément disparates, ni sur le gros travail de normalisation, mais force est de constater que la réalisation d'un tel outil constituerait une superbe amélioration des outils de travail offerts aux lecteurs, simplifierait leurs recherches et éviterait bien des questions.

L'informatisation se voit donc promise à un avenir très prometteur, une fois choisis les buts les plus efficaces et réalistes à atteindre (et non en l'occurrence la première idée qui vient à l'esprit, celle d'une informatisation du catalogage).

CONCLUSION

C'est fort logiquement qu'Armando Petrucci conclut son ouvrage par un chapitre intitulé "la descrizione dei manoscritti come scelta funzionale"¹. Comme notre propos ne tourne pas uniquement autour du catalogage mais des manuscrits médiévaux et de leur mise en valeur, au sens culturel et non commercial², il nous importe de réfléchir à la place accordée dans les bibliothèques au patrimoine des manuscrits médiévaux et aux "choix fonctionnels" qui sont faits quant à leur valorisation.

Un certain nombre de compétences est nécessaire pour conserver, communiquer et mettre en valeur les manuscrits médiévaux (tant en histoire de l'art qu'en paléographie, langues, histoire etc.); un minimum de spécialisation dans ces domaines est néanmoins parfaitement intégrable (c'est un choix) dans la formation des conservateurs et bibliothécaires.

Le grand problème (encore un choix fonctionnel) est de savoir si l'on est prêt à se dégager de la gestion (ou à dégager du temps) pour étudier le patrimoine que l'on conserve, de manière à y intéresser enseignants, universitaires et étudiants, historiens amateurs locaux. Tout ceci exige de se plonger dans son fonds ancien, d'y passer du temps, ce qui revient à investir de l'argent, bref à faire un choix politique.

L'exemple de la politique des conseils généraux, jeunes institutions qui cherchent à légitimer leur existence et leur action, en matière d'archives avec le développement d'initiations à la paléographie et à l'archivistique pour un public amateur, prouve que s'intéresser à l'histoire, au moyen âge, est un choix politiquement valable. Que dire alors de nos manuscrits médiévaux, souvent plus anciens encore que les archives, et d'une richesse artistique incomparable?

1 "La description des manuscrits comme choix fonctionnel", *op. cit.* p. 119-122.

2 La "valorisation" des collections peut avoir plusieurs acceptions; certains entendent par là une mise en valeur commerciale du patrimoine: c'est ainsi qu'à l'occasion de telle ou telle grande exposition, la valorisation consistera à proposer foulards ou chaussettes inspirés des bordures d'un manuscrit prestigieux -entre autres exemples.

Concluons sur le catalogage et ses choix. La France dispose au moins, pour toutes ses collections publiques, d'inventaires sommaires, et en général de catalogues aux notices élaborées. Mais nos instruments de travail peuvent toujours être améliorés, le doivent même dans la mesure où l'intérêt pour les manuscrits est vivant. Il est donc logique de suivre une politique de catalogage complet, exhaustif, si possible. S'il faut indiquer quelques grands chantiers, signalons le catalogue latin de la Bibliothèque nationale, dans une moindre mesure le catalogue des manuscrits français médiévaux, mais aussi la série entreprise pour cataloguer les manuscrits à peinture des bibliothèques de province³. Le travail ne manque pas on le voit, le public potentiel est sans doute plus important qu'on ne pourrait le croire, reste comme toujours... à débloquer les moyens financiers et humains.

³ Cf. J. Sclafer, *op. cit.*

BIBLIOGRAPHIE

- I. Ouvrages relatifs au catalogage.
- II. Catalogues et instruments de travail.

I. Ouvrages relatifs au catalogage.

Centre national de la recherche scientifique. Institut de recherche et d'histoire des textes. *Quand le livre était manuscrit. Présentation de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*. Paris: CNRS-IRHT, 1992. 106 p.

Centre national de la recherche scientifique. Institut de recherche et d'histoire des textes. *Recherche et histoire des textes: filmothèques, photothèques et techniques nouvelles. Colloque international organisé à l'occasion du Cinquantenaire de l'Institut de recherche et d'histoire des textes. Images des textes. Les techniques de reproduction des documents médiévaux au service de la recherche. Paris-Orléans, 23-25 novembre 1987*. Paris: Le Léopard d'or, 1992. 250 p. ISBN 2-86377-107-8.

McKITTERICK, Rosamond. Working in major manuscript collections. Some observations. *Gazette du livre médiéval*, printemps 1993, n° 22, p. 1-7.

MASAI, François. Le problème des catalogues de manuscrits médiévaux. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, janvier 1968, p. 1-10.

OUY, Gilbert. Pour une archivistique des manuscrits médiévaux. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 12, décembre 1958, p. 897-923.

OUY, Gilbert. Projet d'un catalogue de manuscrits médiévaux adapté aux exigences de la recherche moderne. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 7, juillet 1961, p. 319-335.

PETRUCCI, Armando. *La Descrizione del manoscritto: storia, problemi, modelli*. Roma: la Nuova Italia Scientifica, 1984. 214 p. (Aggiornamenti, 45).

SCLAFER, Jacqueline. *Catalogues, répertoires, inventaires de manuscrits occidentaux en France: entreprises en cours. Ligue des bibliothèques européennes de recherche*. *Bulletin*, n° 29, 1987, p. 12-17.

WILSON, W. J. Manuscripts cataloging. *Traditio*, XII, 1956, p. 457-555.

II. Catalogues et instruments de travail.

GASNAULT, Pierre et MERIGOT, Lydia. *Les catalogues du département des manuscrits. Manuscrits occidentaux*. Paris: Bibliothèque nationale, 1974. VIII-103 p. ISBN 2-7177-1188-0.

PARAVICINI, Werner. *Die Nationalbibliothek in Paris: ein Führer zu den Beständen aus dem Mittelalter und der Frühen Neuzeit*. Munich: Paris: Saur, 1981. 133 p. (Dokumentation Westeuropa, 5). ISBN 3-598-20240-7.

Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae. Paris: Imprimerie royale, 1739-1744. 4 vol.

DELISLE, Léopold. *Inventaire des manuscrits latins conservés à la Bibliothèque nationale sous les n° 8823-18613 et faisant suite à la série dont le catalogue a été publié en 1744*. Paris: Auguste Durand et Pedone-Lauriel, 1863-1871. 5 vol.

Bibliothèque nationale. Département des manuscrits occidentaux. *Catalogue général des manuscrits latins*. Paris: Bibliothèque nationale, 1939- . ISBN 2-7177-0943-6 (édition complète).

Tome I (n° 1-1438), publié sous la dir. de Ph. Lauer. 1939. Réimpr. 1965.

Tome II (n° 1439-2692), publié sous la dir. de Ph. Lauer. 1940. Réimpr. 1965.

Tome III (n° 1693-3013 A). 1952.

Tome IV (n° 3014-3277). 1958.

Tome V (n° 3278-3535). 1966.

Table des tomes I et II, par P. Gasnault et J. Vezin. 1968.

Tome VI (n° 3536-3775 B). 1975.

Table des tomes III à VI. I, *Table analytique*, par D. Bloch, P. Bourgain, M.P. Laffitte et J. Sclafér. 1981. II, *Table des incipit*, par D. Bloch, M.P. Laffitte et J. Sclafér, 2 vol. 1983.

Tome VII (n° 3776-3835), Homélieires. 1988

Table du tome VII, par F. BLECHET, M. F. DAMONGEOT, M. P. LAFFITTE, M. H. TESNIERE, sous la dir. de J. SCLAFER. 1991.

Bibliothèque nationale. Centre de recherche sur les manuscrits enluminés. Fr. AVRIL et Y. ZALUSKA. *Manuscrits enluminés d'origine italienne, I: VI^e-XII^e siècles*. Paris: Bibliothèque nationale, 1980. XXII-104 p., 64 pl. ISBN 2-7177-1537-1.

Fr. AVRIL et M.Th. GOUSSET, avec la collab. de C. RABEL. *II: XIII^e siècle*. Paris: Bibliothèque nationale, 1984. XVIII-210 p., 144 pl. ISBN 2-7177-1676-9.

Bibliothèque nationale. Centre de recherche sur les manuscrits enluminés. Fr. AVRIL, J.P. ANIEL, M. MENTRE, A. SAULNIER et Y. ZALUSKA. *Manuscrits enluminés de la péninsule ibérique*. Paris: Bibliothèque nationale, 1983. XXIV-230 p., 135 pl. ISBN 2-7177-1653-X.

Bibliothèque nationale. Centre de recherche sur les manuscrits enluminés. Fr. AVRIL et P. STIRNEMANN. *Manuscrits enluminés d'origine insulaire. VII^e-XX^e siècles*. Paris: Bibliothèque nationale, 1987. XVI-236 p., 135 pl. ISBN 2-7177-1749-8.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, 1848.

I.) Collection de format in 4°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, t. I à VII. 1849-1885.

II.) Collection de format in 8°.

A partir de 1885, plusieurs séries se sont poursuivies parallèlement:

1° *Département*, t. I-XXXIX (I-II). 1889-1906.

2° Catalogues des principales bibliothèques parisiennes. Série commencée en 1885, sans toison générale.

- *Archives de la Guerre* par L. TUETEY, t. I-III. 1912-1920.

- *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. I-VIII par H. MARTIN. 1885-1899; t. IX, *Archives de la Bastille*, par Fr. FUNCK-BRENTANO, 2 vol. 1892-1894.

- *Bibliothèque de la Chambre des députés* par E. COYECQUE et H. DEBRAYE, 1907.

- *Bibliothèque de l'Institut. Collection Godefroy*, par Fr. GEBELIN. 1914; *Bibliothèque de l'Institut. Ancien et nouveau fonds*, par M. BOUTERON et J. TREMBLOT. 1928; *Paris. Bibliothèques de l'Institut (Musée Condé, Bibliothèque Thiers, Bibliothèque Jacquemart-André)*. 1928.

- *Bibliothèque de la Guerre*. 1911

- *Bibliothèque de la Marine*, par Ch. de la RONCIERE. 1907; *Supplément*, par J.P. BUSSON. 1964.

- *Bibliothèque Mazarine*, par A. MOLINIER, t. I-IV. 1885-1892.

- *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, par Ch. KOHLER, t. I-II. 1893-1896; *Supplément*, 1913.

- *Bibliothèque du Sénat*, par L. ENGERAND. 1908.

- *Paris*[autres bibliothèques], t. I-II. 1909-1914.

3° *Université de Paris et universités des départements*. 1918.

4° Les catalogues des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives et les Sociétés savantes.

- *Archives départementales, communales et hospitalières*. 1886.

- *Archives nationales*. 1892.

- *Archives de la Marne, collection Tarbé*. 1909. Forme le t. XXXIX bis de la

série générale des départements.

5° *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, par H. OMONT. 1886.

III.) A partir du t. XL, le catalogue général des manuscrits conservés dans les bibliothèques des départements regroupe les publications des bibliothèques départementales et parisiennes.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. XL-LXV. 1902-1990.

POPOFF, Michel. *Index général des manuscrits décrits dans le "Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France"*. Paris: Références cf, 1993. 3 vol., 2050 p. ISBN 2-908302-30-6.

SAMARAN, Charles et MARICHAL, Robert (dir.). *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de lieu, de date ou de copiste*. Paris: C.N.R.S., 1959- .

Tome 1: Musée Condé et bibliothèques parisiennes. 1959. 2 vol., XX-506 p., 194 pl.

Tome 2: Bibliothèque nationale, fonds latin (n° 1 à 8000). 1962. 2 vol., XX-600 p., 210 pl.

Tome 3: Bibliothèque nationale, fonds latin (n° 8001 à 18613). 1974. 2 vol., XXVI-838 p., 255 pl.

Tome 4, première partie: Bibliothèque nationale, fonds latin (supplément), nouvelles acquisitions latines, petits fonds divers. 1981. 2 vol., X-426 p., 120 pl.

Tome 4, deuxième partie: Bibliothèque nationale, fonds français et italien, autres petits fonds. [A paraître].

Tome 5: Est de la France. 1965. 2 vol., XXXII-736 p., 249 pl.

Tome 6: Bourgogne, Centre, Sud-est et Sud-ouest de la France. 1968. 2 vol., XL-600 p., 200 pl.

Tome 7: Ouest de la France et pays de Loire. 1985. 2 vol., 700 p., 216 pl.

Tome 8: Nord de la France. [A paraître].

LEROQUAIS, chanoine Victor. *Les Sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Paris: [Impr. Protat], 1924. 3 vol. + 1 vol. de pl.

LEROQUAIS, chanoine Victor. *Les Livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*. Paris: [Impr. Protat], 1927. 2 vol. + 1 vol. de pl.

Supplément: Mâcon: Protat, 1943.

LEROQUAIS, chanoine Victor. *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Paris: [Impr. Protat], 1934. 5 vol. + 1 vol. de pl.

LEROQUAIS, chanoine Victor. *Les Pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Paris: [Impr. Protat], 1937. 3 vol. + 1 vol. de pl.

LEROQUAIS, chanoine Victor. *Les Psautiers manuscrits latins des bibliothèques*

publiques de France. Mâcon: Protat, 1940-1941. 2 vol. + 1 vol. de pl.

C.N.R.S. I.R.H.T. *Corpus des manuscrits enluminés des collections publiques des départements*. Paris: C.N.R.S., 1991- .

ZALUSKA, Yolanta. *Manuscrits enluminés de Dijon*. Paris: C.N.R.S., 1991. XV-388 p. CXLVIII p. de pl. ISBN 2-222-04355-7.

LOWE, Elias Avery. *Codices latini antiquiores. A paleographical guide to latin manuscripts prior to the ninth century*. Oxford: Oxford University Press, 1934-1971. 11 vol. + 1 suppl.

BRIQUET, C.M. *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques de papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*. Leipzig: Karl W. Hiersemann, 1923. 4 vol.

BISCHOFF, B. LIEFTINCK, G. I. BATTELLI, G. *Nomenclature des écritures livresques du X^e au XVI^e: premier colloque international de paléographie latine*. Paris: C.N.R.S., 1954. 49 p. (Colloques internationaux du CNRS; Sciences humaines, 4).

Deutsche Forschungsgemeinschaft. *Richtlinien Handschriftenkatalogisierung*. Bonn: Deutsche Forschungsgemeinschaft, 1973. 20 p.

TABLE DES ANNEXES

I. Notice du ms. B.N. nal. 3212	I
II. Notice du ms. B.N. latin 8912	IV
III. Notice du ms. B.N. latin 8844	VI
IV. Présentation du <i>Catalogue des manuscrits datés</i>	VIII
V. Etat d'avancement du microfilmage de l'I.R.H.T.	XV
VI. Présentation de MEDIUM	XVII
VI. Demande de reproduction à l'I.R.H.T.	XIX
VIII. Programme du stage sur les manuscrits médiévaux	XXI
IX. Etude préalable à la rétroconversion des catalogues de manuscrits (Van Dijck)	XXII
X. Critique des tables du t. VII du <i>Catalogue général des ms. latins</i>	XXV

Nouv. acq. lat. 3212. - Breviarium franciscanum.

F. Iv. Table de comput. — F. 1-6v. Calendrier franciscain à l'usage de Constance. Parmi les fêtes en rouge: 15 février, "Translatio s. Anthonii"; 25 mai, "Translatio s. Francisci"; 13 juin, "Anthonii confessoris Ordinis fratrum Minorum", avec octave; 4 juillet, "Uodalrici ep. [Augustanus Vindelicorum] ..."; 12 août, "Clare virginis"; 19 août, "Ludewice [sic] Ordinis fratrum Minorum", avec octave; 9 septembre, "Dedicatio Constanciensis"; 16 septembre, "Stigmatum s. Francisci"; 4 octobre, "Francisci confessoris", avec octave; 16 octobre, "Galli abbatis"; 16 novembre, "Octmari abbatis [Sangallensis]"; 19 novembre, "Elysabeth vidue"; 26 novembre, "Cunradi ep. [Constanciensis] ...". Parmi les fêtes en noir: 20 septembre, "... Eleazari [de Sabrano] confessoris ..."; 2 octobre, "Translatio s. Clare virginis"; 27 octobre, "Yvonis confessoris"; 8 novembre, "Translatio s. Ludewici ...". Au bas des pages, conseils diététiques en haut allemand à la suite de chaque mois. — Additions XV^{es}. au calendrier: 3 juillet, "Joseph nutrioris domini Christi"; 9 juillet, "Octava visitationis Marie, minus duplex"; 13 décembre, "Jodoci martyris"; 14 décembre, "Odilie virginis".

F. 7-65v. Psautier ferial. — F. 65v-66. Symbole d'Athanase: "Quicumque vult salvus esse...". — F. 66-67v. Litanies: "... s. Ludewice ... s. Francisce ... s. Antoni ... s. Clara ... s. Elysabetht ...", avec une des prières à la forme franciscaine: "Omnipotens sempiterna Deus, miserere famulo tuo ministro tuo ...-... perficiat" (67v); cf. la même prière *infra*, f. 160v et Leroquais, *Bréviaires*, I, p. CVII; la fin de la dernière prière est annulée.

F. 68-68v. Table des lectures bibliques variant suivant les lettres dominicales de l'année. — Addition XV^{es}.

F. 69-84. Hymnaire. A noter: "Festum s. Trinitatis ...": [JOHANNES PECKHAM] "In majestatis solio// ...-... dedito. Amen"; "O lux beata Trinitas// ...-... reverentiam"; "Festi laudes hodierni// ...-... premium. Amen" (AH, L, 594-596, n^{os} 391, 393, 392); cf. Chevalier, n^{os} 8669, 13155, 6151; Szövérfy, *Die Annalen*, II, 267 (76v); — "De Corpore Christi": [S. THOMAS DE AQUINO] "Sacris sollempniis juncta sint gaudia// ...-... inhabitas. Amen"; "Pange lingua gloriosi// ...-... laudatio. Amen"; "Verbum supernum prodiens// ...-... patria. Amen" (AH, L, 586-588, n^{os} 387, 386, 388); cf. Chevalier, n^{os} 17713, 14467, 21398; Szövérfy, *op. cit.*, II, 248 (76v-77v); — "In festo visitationis s. Marie": [ADAM EASTON] "In Mariam// Vite viam//...-... medians. Amen"; "O Christi mater celica// ...-... celestia. Amen"; "De sacro tabernaculo// ...-... seculum. Amen" (AH, LII, 47- 51, n^{os} 42-44); cf. Chevalier n^{os} 8671, 12792, 4252; Szövérfy, *op. cit.*, II, 361 (78-78v); — "De s. Anthonio [de Padua]": "En gratulemur hodie// ...-... spiritus. Amen"; "Laus regi plena gaudio// ...-... funditus. Amen"; "Jhesu lux vera mentium// ...-... munimine. Amen" (AH, IV, 90-91, n^{os} 155-157); cf. Chevalier, n^{os} 5408, 10530, 9561 (78v-79); — "De s. Clara": [ALEXANDER IV ?]: "Concinat plebs fidelium// ...-... paraclito. Amen"; "Spretis nativo genere// ...-... paraclito. Amen"; "Clarum lumen effunditur// ...-... paraclito. Amen" (AH, LII, 149-151, n^o 159, str. 1-6, 10; n^o 159, str. 7-10 et n^o 160, str. 1; n^o 160, str. 2-7); "O Clare [sic], luce clarior// ...-... vestigia. Amen" (AH, LII, 151, n^o 161); cf. Chevalier, n^{os} 3718, 7200, 12809; Szövérfy, *op. cit.*, II, 237 (80-80v); — "De s. Francisco": "Proles de celo prodiit// ...-... excita.// Patri ..." [GREGORIUS IX] (AH, LII, 177-179, n^o 195); cf. Chevalier, n^o 15573; Szövérfy, *op. cit.*, II, 210 (81-81v); "In celesti collegio// ...-... glorie.// Patri ..." [THOMAS DE CAPUA] (AH, LII, 179-180, n^o 196), cf. Chevalier, n^o 8544; Szövérfy, *op. cit.*, II, 212 (81v); "Plaude turba paupercola// ...-... interitu.// Patri ..." [RAINERIUS CAPPOCII] (AH,

LII, 181-182, n° 197); cf. Chevalier, n° 15058; Szövérfy, *op. cit.*, II, 214 (81v-82); "Decus morum// Dux Minorum// ...-... providi. Amen" [THOMAS DE CAPUA]"(AH, LII, 182-184, n° 198); cf. Chevalier, n° 4310; Szövérfy, *op. cit.*, II, 212 (82).

F. 84v-85v. Office de la Vierge durant l'Avent.

F. 85v-87. Office de la Visitation, sans les leçons des matines. — Addition d'une autre main XV^es.

F. 87v-456v. Bréviaire franciscain. "... Incipit Breviarium ordinis fratrum Minorum secundum consuetudinem sancte Romane ecclesie ..." (87v).

F. 87v-283. Temporal. "Sabbato in adventu Domini ..." (87v-88), ...; — [In nativitate Domini] (108v-111), ...; — "Dominica in LXX^a" (150-152), ...; — "Feria III^a cinerum" (159); "Letania"; cf. avec légères var. *supra*, f. 66-67v (159-161), ...; — "Dominica resurrectionis Domini" (194v-195v), ...; — "In vigilia Pentecostes" (218v-219v), ...; — "Incipit festum Trinitatis" (222v-225v); "In festo corporis Christi" (225v-228v), ...; — "Dominica XXIII^a" (253v-254); "Dominica in kalendis Augusti" (254-255v), ...; — "Dominica quarta mensis novembris" (279v-283).

F. 283v-457v. Sanctoral (29 novembre, s. Saturnin-25 novembre, ste Catherine). A noter: "In translatione s. Francisci" (325v); "In s. Anthonii Minorum fratrum", avec octave (328v-331); "In translatione ejus" (331-333v); "Hystoria visitationis Marie" (344-346v); "In s. Clare virginis" (368v-371); "In festo s. Ludewici [Tolosani]" (378v-380); "De s. Francisco", avec neuf leçons pour chaque jour de l'octave (400-419); "In festo s. Elyzabeth" (431v-432v). — Commun des saints (439-456v); au f. 456v, l'office de la dédicace est incomplet de la fin par lacune matérielle.

XV^e s. (entre 1403 et 1444). L'octave de s. Antoine de Padoue est mentionné au calendrier, mais non la fête de s. Bernardin de Siene, dont le nom a été ajouté postérieurement dans les litanies au f. 66v; cf. Leroquais, *Bréviaires*, I, p. CVIII. Ecriture et décoration germaniques. - Initiales "à puzzle" filigranées bleues et rouges, à motif animal réservé (7), avec encadrements ou antennes fleurrés bleus et rouges. Petites initiales bleues et rouges alternées; lettres d'attente *passim*. Pieds-de-mouche rouges; rubriques, initiales du texte rehaussées de rouge. Bout-de-ligne rubriqué au f. 34. Indications liturgiques soulignées de rouge. Aux ff. 404-418v, titres-courants rubriqués pour la semaine de l'octave de s. François. Calendrier à l'encre noire, rouge, ou bleue.

47 cahiers, de 10 ff. sauf le 1^{er} de 8 ff. (f. de contregarde collé, I et 1-6), le 4^e et le 6^e de 9 ff. (27-35; 46-54), le 8^e de 3 ff. (65-67), le 9^e de 13 ff. (68-80), le 10^e de 6 ff. (81-86), le 11^e de 12 ff. (87-98), le 21^e de 6 ff. (189-194), les 27^e, 28^e et 29^e de 11 ff. (245-255; 256-266; 267-277), le 40^e de 12 ff. (378-389), le 42^e de 8 ff. (400-407), le 47^e de 9 ff. (448-456). Il y a trace de f. coupé entre les ff. 32 et 33, 51 et 52, 80 et 81, 253 et 254, 265 et 266, 275 et 276, 454 et 455, sans lacune de texte. Réclame pour les cahiers 2 à 9 (7-80v), et 43 à 47 (408-456v). Les cahiers 11 à 47 (87-456v), correspondant au bréviaire, sont signés de "I^{us}" à "XXXVII^{us}" au premier f. du cahier, en chiffre romain à l'encre rouge; ils sont également signés au recto inférieur droit des premiers ff. de chaque cahier de [a] à "zz".

Additions (68-68v et 85v-87) et notes marginales *passim* de plusieurs mains du XV^e siècle; parties cancellées, *passim*; ajouts au calendrier. — Restauration du parchemin brodée d'époque f. 310, comparable à celles du ms. lat. 1045 *passim*. Essais-de-plume (oraisons), et numéro "48/12" sur la contregarde supérieure.

Don de M. Henri Schiller, 1991. - (Don 91-28).

nal 3212

Parch. Réglure à l'encre brune. II-456-I ff., à 2 col., 170x130 mm (just. 120x90mm). — Rel. germanique XV^e siècle de basane brune sur ais de bois à décor estampé à froid constitué de filets et de petits fers sur les plats et dans les entrenerfs. Sur le plat supérieur, agrafes de laiton; deux languettes de cuir déchirées au plat inférieur, attachées par deux pièces de laiton clouées en trois points.

M. Lescuyer

8912. — S. Augustinus. In Johannis evangelium tractatus CXXIV.

F. 1. HONORIUS III (?) Fragment de décrétale. "Qui ab episcopis suis anathematis sententia condemnantur quoniam a communione ecclesiastica removentur ... sanctorum patrum et predecessoris nostri papæ Innocentii [III] ...-... sepultura". — [De tribus Mariis]. "Jheronimus dicit: Anna et Esmeria sorores fuerunt. Anna peperit sanctam Mariam...-... Joachim, Cleopham et Salome"; cf. Förster, *Die Legende vom Trinubium des hl. Anna* dans *Festschrift J. Hoops*, 1925, *. — Liste des stations de la procession de Pentecôte d'Echternach avec quelques redevances de dépendances, lisible à la lumière ultraviolette: "Mundechin. De cereo Wylrei. De Manderscheitt. De Bettenberch ...-... Vrsleyt. Merige" (éd. N. Kyll, *Zum Echternacher Prozessionsverzeichnis des 12. Jahrhunderts*, dans *Kurtrierisches Jahrbuch* IV, 1964, 7-8).

F. 1v, 4-228v. S. AUGUSTINUS, In Johannis evangelium (éd. R. Willems, C.C.S.L. XXXVI).

F. 1v, 4-4v. Table de la première partie correspondant aux traités I à XVII de l'édition.

F. 4v-12v. "Incipit expositio beati Augustini episcopi in evangelium Dei dilecti Johannis. [Omelia I] ... - ... omelia tertia ...", incomplet de la fin par lacune matérielle; le texte s'arrête à "si ergo qui impleat" [unde non implet] (*éd. cit.*, tr. I-III, p. 1-25, § 12, lig.1).

F. 13-59v. [Omelia IV] incomplète du début à "... omelia XVI"; le texte commence à: "[ut con-]temteretur humilis ..." (*éd. cit.*, tr. IV-XVI, p. 32, §2, lig. 24- p. 169).

F. 59v-66v. "... Omelia XVII ...", en 2 parties: traité XVII (*éd. cit.*, p. 169-179) (59v-63); "Sermo de eadem lectione" [S. AUGUSTINUS, Sermo 125] (P.L. XXXVIII, 688-698); cf. Verbraken, *Etudes critiques sur les sermons authentiques de saint Augustin*, Steenbrugge, 1976, 83 (63-66v).

F. 66v-157. "Omelia XVIII ... - ... LIII" (*éd. cit.*, tr. XX-LIV, p. 202-463); l'homélie XIX correspondant au traité XXI de l'édition a un incipit différent: "Qua potuimus facultate tractavimus ..." (69v); l'homélie L correspondant au traité LII de l'édition, est numérotée au début "L" et à la fin "LI".

F. 157-158. Table de la seconde partie correspondant aux traités LV à CXXIV de l'édition (ici numérotés de "I" à "LXX"): "Cena Domini secundum Johannem adjuvante Domino debitis est explicanda tractatibus, et ut nobis posse donaverit explicanda. Item incipiunt capitula ejusdem Augustini per Johannem partis secundæ a caena Domini usque in finem".

F. 158-204v. "... omelia I partis secundæ. Ante diem autem festum Paschæ... (Jo 13, 1). Pascha fratres non sicut quidam existimant ..." à "omelia LI", incomplète de la fin par lacune matérielle; le texte s'arrête à "... glorificationem de qua" [superius loquebatur] (204v) (*éd. cit.*, tr. LV-CV, p. 463-608, §1, lig.7).

F. 205-228v. [Omelia LII] incomplète du début à "omelia LXX"; le texte commence à [dicit ego vos] "elegi quos Deus..." (205) (*éd. cit.*, tr. CVI-CXXIV, p. 611, §5, lig. 35 - p. 688).

Cf. C.P.L., n° 278; D. Wright, *The Manuscripts of S. Augustine's Tractatus in Evangelium Johannis: a preliminary survey and check-list*, dans *Recherches augustiniennes*, VII, 1972, 54-143.

F. 228v. "Antiphona de sancta Maria. Ibo michi ad montem myrre ...-... a montibus leopardorum", surmontée de neumes lorrains; cf. S. Corbin, *Paléographie musicale*, dans *Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études*, IV^e section, rapports sur les conférences, 1971/1972, 369-379; *Corpus antiphonalium officii*, n° 3160. Addition contemporaine du manuscrit. — "Unde expositio supra *Ibo michi ad montem myrre* ... Nota quod semper non est domi sponsus ille ...-... remaneret scilicet ut illam post se", incomplet de la fin; cf. Stegmüller, *Repertorium biblicum*, n° 11307. Addition XII^e siècle.

F. 2-3v. Fragment de cours d'arithmétique. — Addition sur onglet XVII^e s.

XI^e s. (1051-1081). — De la main de Volkerus et Theodericus: "Domnus abbas Regimbertus auctor libri hujus et Volkerus et Theodericus scriptores in memoria eterna habeantur. Amen" (f. 1v dans la marge en lettres majuscules rehaussées de rouge); cf. *Cat. des mss. datés*, III, 97, pl. XX. — 126 initiales ou monogrammes ornés de rinceaux dessinés à la plume en encre violette ou orange, quelques unes à décor animal (95) ou zoomorphe (118), de taille variable, introduisent les homélies. Au f. 92v, initiale anthropomorphe I dessinée à l'encre rouge figurant peut-être le Christ; cf. C. Rabel et E. Palazzo, *Les Plus beaux manuscrits de l'abbaye d'Echternach conservés à la Bibliothèque nationale de Paris*, Paris, 1989, n^{os} 35-36. Titres et incipit en capitales mêlées d'onciales alternativement oranges et noires, puis incipit en lignes minuscules alternées oranges et noires à partir de 86v. Versets bibliques rubriqués. Petites initiales rubriquées. Lettres rehaussées de rouge aux ff. 1, 149, 228v. Pieds-de-mouche au f. 1.

29 cahiers, de 8 ff. sauf le 2^e et le 5^e de 6 ff. (11-16; 33-38), les 26^e et 29^e de 7 ff. (199-205; 222-228). Il manque 1 f. avec lacune de texte entre les ff. 12 et 13 et entre les ff. 204-205. Au milieu du 1^{er} cahier (1, 4-10) ont été insérés au XVII^e s. 2 ff. pap. sur onglets (2-3). Signature au bas du v^o du dernier f. de chaque cahier, en chiffres romains à l'encre brune, de "I" à "XXVIII", sauf pour les cahiers 5 et 29. Signet de parchemin au f. 140. Restauration du parchemin au bas des ff. 93, 120, et *passim*.

Corrections interlinéaires contemporaines du manuscrit. Manchettes. Addition de 2 ff. papier XVII^e s. (2 et 3) montés sur onglets.

Au f. 1 mention: "I. Continet Augustinum super Johannem. I"; le "continet" est caractéristique de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Willibrord d'Echternach; cf. Jean Schroeder, *Bibliothek und Schule der Abtei Echternach ...*, dans *Publications de la section historique de l'Institut Grand-ducal du Luxembourg*, XCI (1977), 27-31 et Paul Liebaert, *Notice sur 43 manuscrits d'Echternach*, dans *Hémecht*, I (1985), 55 et 61. Le manuscrit est le n° 38 de la liste des manuscrits d'Echternach et d'Orval saisis par Jean-Baptiste Maugérard dans le dépôt littéraire de Luxembourg et arrivés à la B.N. en octobre 1802; cf. Archives modernes du département des manuscrits, 497, p. 5; il correspond au n° 1 de Liebaert, *op. cit.*, p. 63, et au n° 21 de H. Degering, *Handschriften aus Echternach und Orval in Paris*, dans *Aufsätze Fritz Milkau gewidmet*, Leipzig, 1921, 71-82. Au f. 228v dans la marge inférieure cote: "B R I". — (Ancienne cote: Supplément latin 1699).

Parchemin (1, 4-228) et papier (2 et 3). Réglure à la pointe sèche. 228 ff. à 2 col. précédés et suivis de 3 ff. de garde pap. 405x295 mm (just. 310x220 mm). — Rel. XIX^e de veau raciné, au dos chiffre de Louis-Philippe; pièce de titre rouge: "S. AUGUSTINUS IN JOANNEM".

8844. — Papias, Elementarium.

F. 1-150v. PAPIAS, Elementarium. Incomplet du début et de la fin. Le texte commence à: [*ablactare* a lacte] "subtrahere. *Ablativus* casus dicitur ...", et finit à: "Zozia signa. Infinitas benedictionis gratias jam Deo Patri referimus qui per coeternum suum Filium in sancti Spiritus gratia nostrum opus" [ex multis ...] (éd. partielle V. De Angelis, *Papiae Elementarium. Littera A (A-AEQUUS)*, Milan 1977); cf. G.L. Bursill-Hall, *A census of medieval latin grammatical manuscripts*, Stuttgart 1981, 181 n. 171.

A noter au mot: "Sybille" le chant signalé par une grande initiale: [Carmen Symmachiae Sibyllae de Christo]: "Judicii signum tellus sudore madescet// ... sulphuris amnis" (125), poème cité par s. Augustin dans *De civitate Dei*, XVIII, c. 23 (*P.L.*, XLI, 579).

F. de garde I-IIv, 151-152v. S. HIERONYMUS, Epistolae (*C.S.E.L.* LIV-LVI); cf. *C.P.L.*, n^{os} 620, 621, 625; B. Lambert, *Bibliotheca Hieronymiana manuscripta*, I A, Steenbruge, 1969. Ancien cahier réutilisé comme gardes, constitué de 4 bifeuillets dépliés, dont la partie supérieure a été coupée sans lacune de texte. Ils sont à lire dans l'ordre suivant: [Epistola ... LIII], incomplète du début; le texte commence [fine jam epistulae] "rursus exorsus sim" (éd. cit. LIV, 31, lig. 2-7, ep. 7) (151v, bas); "... LIII" (éd. cit. LIV, 10-12, ep. 2) (151v, bas); "... LV" (éd. cit. LIV, 70-73, ep. 17) (151v, bas; 151 bas); "... LVI" (éd. cit. LIV, 31-33, ep. 8) (151 bas); "... LVII" (éd. cit. LIV, 24-25, ep. 6) (151 bas; 152v, bas); "... LVIII" (éd. cit. LIV, 1-9, ep. 1) (152v, bas; II haut); "... LIX" (éd. cit. LIV, 33-34, ep. 9) (II haut; IIv, haut); "... LX" (éd. cit. LIV, 41-42, ep. 12) (IIv, haut); "... LXI" (éd. cit. LIV, 675-678, ep. 68) (IIv, haut; I haut); [LXII] (éd. cit. LV^{II}, 434-445, ep. 118) (I haut; Iv, haut; Iv, bas; I bas; IIv, bas); "... LXIII" (éd. cit. LVI, 312-329, ep. 147) (IIv, bas; II bas; 152 haut; 152v, haut; 151 haut; 151v, haut); "... LXIII", incomplète de la fin, le texte finit par: "... ignoscite dolenti obsecro; dico" [enim laesus dico] (éd. cit. LIV, 39, lig. 9, ep. 11) (151v, haut).

XII^e s. — Ecriture française. — Au début de chaque lettre de l'alphabet, grandes initiales de couleur rouge à motif réservé, "B" bleu et rouge à décor filigrané (13v), "M" avec décor préparé à la mine de plomb (67), "N", "P", "S", rouges et verts ou vert à décor végétal à la plume (76v, 87v, 116v), "R" à motif animal et décor dessiné à la plume (110v). Petites capitales rouges. Majuscules rehaussées de rouge. Des abréviations rubriquées signalent les auteurs cités; on les trouve au début essentiellement dans les marges (1-8v), puis surtout dans le corps du texte (9-129v), et enfin de nouveau pour la plupart en marge (129v-150v); elles sont accompagnées de lettres d'attente dans la marge extérieure, parfois rognées. Nombreuses figures dans le corps du texte, notamment pour "corpus" (28v), "notatio" (79v-80), "qualitas" (107) et "quantitas" (108). Tableau dans le texte pour "formate epistule" (45v).

19 cahiers de 8 ff., sauf les premier et dernier de 7 ff. (1-7, 144-150) par suite de la perte du premier et du dernier f. Signature à la fin de chaque cahier en chiffres romains, chacune ornée d'un dessin à la plume, dont trois sont figurés: personnage ceint d'une épée, à l'encre noire (103v), personnage tenant une canne, à l'encre noire (111v), personnage vêtu d'ornements liturgiques, à l'encre noire et rouge (127v). Les réclames ont été rognées sauf

latin 8844

celle du f. 135v. Restaurations du parchemin contemporaines (10, 11, 27, 28 et *passim*). Signet (119).

Corrections marginales contemporaines, dont certaines soulignées d'un trait ondulé en "v" rouge. Quelques *nota bene* parfois rubriqués, contemporains. Notes marginales des XVI^e-XVII^e s. (129v, 131).

Les 4 ff. de garde du manuscrit (I-IIv et 151-152v) constituaient un cahier de 8 feuillets dans un manuscrit du XII^e s. Le haut des feuillets dépliés a été coupé sans lacune de texte. Écriture française. Initiales de couleur vertes et rouges. Rubriques. Au f. 151v, signature "XV". Les ff. I et 152v sont partiellement illisibles après avoir été collés sur les contreplats d'une ancienne reliure.

Ex-libris: "Jac. Cappellus pastor ecclesiae Sedanensis et prof. bibliothecae Sedanensi dedit januarii XXV A.D. 1617" (IIv); cf. *Dictionnaire de biographie française*, VII, 1074-1075. La bibliothèque de l'académie de Sedan, formée par Henri I^{er} de La Tour d'Auvergne en 1607, dont un catalogue manuscrit sur lequel l'ouvrage figure a été dressé en 1630 ou peu avant, passe après l'annexion de Sedan en 1642 par Louis XIII, en vertu d'un traité d'échange, aux mains d'Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, en 1671; cf. B.N., mss. fr. 11581 p. 193, *Annales de Sedan* par le P. Norbert; P. Congar, *Sedan et le pays sedanais*, Paris, 1969; Archives nationales, R² 438; E. Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne ...*, Paris, 1708, 813. Celui-ci se constitue une riche bibliothèque qu'il lègue à son neveu Henri-Oswald, cardinal d'Auvergne; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 415-416. Elle passe en vente à la mort de ce dernier en 1747; cf. catalogue de vente, B.N. impr. Δ 60 et Δ 10958, et une partie est acquise par la Bibliothèque du roi; cf. B.N. Dép. des manuscrits, Archives d'Ancien Régime, vol. 65, f. 295. Au f. 1, la mention: "Bibliothecae Sedanensis", de la main de l'abbé Sallier, garde de la bibliothèque, est donc impropre; le chiffre "46" correspond à une ancienne cote intermédiaire des suppléments, après la publication du catalogue de 1744; cf. catalogue manuscrit, B.N. Dép. des manuscrits, Archives d'Ancien Régime, vol. 71, f. 92v. — (Ancienne cote: 46; cf. *supra*; Supplément latin 23).

Parch. Réglure à la mine de plomb. II-152 ff., à 2 col., précédés et suivis de 3 ff. de garde pap. moderne, la garde et la contre-garde en papier marbré. 490x330 mm (just. 360x245 mm). — Rel. de veau raciné aux armes et chiffre de Napoléon I^{er}; au dos chiffre de Napoléon I^{er} et pièce de titre rouge à lettres dorées: "PAPIAE VOCABULARIUM".

Mathieu Lescuyer

LE COMITE INTERNATIONAL DE PALEOGRAPHIE LATINE ET LES CATALOGUES DE MANUSCRITS DATÉS

C'est en 1953 qu'un groupe de savants réunis à Paris, à l'initiative de Ch. Samaran, décida de se constituer en un Comité international de paléographie, dont l'appellation s'est récemment précisée en : *Comité international de paléographie latine** [C.I.P.L.] (1985).

Dès sa création, le Comité décida d'entreprendre, à l'échelle internationale, l'inventaire systématique des manuscrits antérieurs au XVII^e siècle dont la date ou le lieu de copie pouvait être établi avec certitude. Il s'agissait fournir enfin à la paléographie une base solide et objective pour la reconstitution de l'histoire de nos écritures et de rassembler un corpus de témoins fiables qui permette d'attribuer, par comparaison, les innombrables documents non datés.

L'établissement de ces *Catalogues des manuscrits datés* [CMD] nécessite l'examen direct, par des spécialistes, de la totalité des manuscrits livresques (archives et papiers personnels exclus) conservés dans les bibliothèques, dépôts d'archives et musées. Au terme de cette expertise, sont retenus les manuscrits contenant une indication expresse de date de copie ou d'origine, ainsi que ceux qui ont pu être précisément datés ou "localisés" par une critique fondée sur des données objectives. En France, l'élaboration du CMD a été confiée à la Section de paléographie latine de l'*Institut de recherche et d'histoire des textes*, C.N.R.S. [40, avenue d'Iéna, 75116 PARIS].

Pour chacun des manuscrits répondant aux critères est publiée une notice comportant ** :

- l'indication sommaire du contenu (l'analyse détaillée des textes n'entre pas dans le cadre de ce catalogage);
- une description matérielle brève, qui fournit néanmoins un certain nombre de données codicologiques absentes des catalogues généraux;
- les éléments relatifs à la *date*, à l'*origine*, au *copiste* et au *destinataire* du volume : transcription des mentions correspondantes ou discussion des critères d'attribution.
- l'indication des possesseurs successifs qui ont pu être identifiés.

Ces notices sont accompagnées des échantillons d'écriture correspondants (10 x 15 cm, reproduits à l'échelle 1/1), réunis en un album de planches qui constitue l'élément essentiel du catalogue pour le travail paléographique.

Outre ces notices, réparties en deux séries (manuscrits datés; manuscrits issus d'un *scriptorium* identifié, mais dont la date reste incertaine), une liste complémentaire énumère brièvement les volumes pour lesquels on ne dispose que d'éléments chronologiques insuffisants ou douteux ou dont seul le nom du copiste est connu. Y figurent également ceux pour lesquels une date apparente ou précédemment proposée a été réfutée.

L'entreprise s'est développée dans la plupart des pays d'Europe, où elle a atteint des degrés d'avancement divers***. En France, sept volumes parus à ce jour (au rythme d'un tous les cinq ans environ) couvrent la quasi-totalité des fonds conservés, à l'exception de ceux des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie et du Fonds français de la Bibliothèque nationale, qui sont actuellement en cours d'élaboration. (Voir *Bibliographie* ci-jointe.)

[Septembre 1988.]

* A la paléographie *latine* ressortissent tous les documents anciens en *écriture latine*, quelle qu'en soit la langue (latin ou langues vulgaires de l'Europe occidentale). Un Comité international de paléographie hébraïque et un Comité international de paléographie grecque se sont constitués entre-temps, sur le modèle du C.I.P.L.

** Normes du CMD français. Les normes des autres séries nationales sont très voisines, avec quelques variantes.

*** Voir : *Les manuscrits datés : premier bilan et perspectives...* [Table ronde], Neuchâtel, 1983, Paris, Editions CEMI, 1985 (*Rubricae*, 2).

IX

CATALOGUES DE MANUSCRITS DATES
BIBLIOGRAPHIE

— France —

SAMARAN (Charles), MARICHAL (Robert), dir. — *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de lieu, de date ou de copiste*. Paris : Editions du C.N.R.S., 1954-... — In-4°.

Tome I : *Musée Condé [Chantilly] et bibliothèques parisiennes [Arsenal, Mazarine, Université, Ecole des Beaux-Arts]*. — 1959. — 2 vol., XX-506 p., 194 pl.

Tome II : *Bibliothèque nationale, Fonds latin (n° 1 à 8000)*. — 1962. — 2 vol., XX-600 p., 210 pl.

Tome III : *Bibliothèque nationale, Fonds latin (n° 8001 à 18613)*. — 1974. — 2 vol., XXVI-838 p., 255 pl.

Tome IV, première partie : *Bibliothèque nationale, Fonds latin (supplément), Nouvelles acquisitions latines, petits fonds divers*. — 1981. — 2 vol., X-426 p., 120 pl.

* Tome IV, deuxième partie : *Bibliothèque nationale, Fonds français et italien, autres petits fonds*. [A paraître.]

Tome V : *Est de la France*. — 1965. — 2 vol., XXXII-736 p., 249 pl.

Tome VI : *Bourgogne, Centre, Sud-Est et Sud-Ouest de la France*. — 1968. — 2 vol., XL-600 p., 200 pl.

Tome VII : *Ouest de la France et pays de Loire*. — 1985. — 2 vol., 700 p., 216 pl.

* Tome VIII : *Nord de la France*. [A paraître.]

— Autres pays —
(bibliographie sommaire)

ALLEMAGNE :

Datierte Handschriften in Bibliotheken der Bundesrepublik Deutschland... — Stuttgart : Anton Hiersemann Verlag, 1984-... — In-fol. [1 tome paru.]

AUTRICHE :

Katalog der datierten Handschriften in lateinischer Schrift in Österreich... — Wien : Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1969-... — In-4°. [6 tomes parus.]

BELGIQUE :

Manuscrits datés conservés en Belgique... — Bruxelles : Bibliothèque royale Albert-I^{er}, 1968-... — In-4°. [5 tomes parus.]

GRANDE-BRETAGNE :

Catalogue of dated and datable manuscripts... — London : The British Library ; puis Oxford : Clarendon Press, 1979-... — In-4°. [2 tomes parus.]

ITALIE :

Catalogo dei manoscritti in scrittura latina datati o databili per indicazione di anno, di luogo o di copista... — Torino : La Bottega d'Erasmus, 1971-... — In-4°, planches in-fol. [2 tomes parus.]

PAYS-BAS :

Manuscrits datés conservés dans les Pays-Bas. Catalogue paléographique des manuscrits en écriture latine portant des indications de date... — Amsterdam : North Holland Publishing Co., 1964-... — In-4°. [1 tome paru.]

SUEDE :

Katalog der datierten Handschriften in lateinischer Schrift vor 1600 in Schweden... — Stockholm : Almqvist & Wiksell, 1977-1980. — In-4°, 2 tomes en 4 vol.

SUISSE :

Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz in lateinischer Schrift vom Anfang des Mittelalters bis 1550... — Dietikon-Zürich : Urs Graf Verlag, 1977-... — In-4°. [2 tomes parus.]

X

COMITE INTERNATIONAL DE PALEOGRAPHIE LATINE

Composition au 1^{er} septembre 1988

- ALLEMAGNE** : Johanne AUTENRIETH, *Université de Fribourg*. — Bernhard BISCHOFF, *Université de Munich*. — Fridolin DRESSLER, *Bayerische Staatsbibliothek, Munich*. — Gerhardt POWITZ, *Stadt- und Universitätsbibliothek, Francfort / Main*. — Herrad SPILLING, *Württembergische Landesbibliothek, Stuttgart*.
- AUTRICHE** : Eva IRBLICH, *Österreichische Nationalbibliothek, Vienne*. — Otto MAZAL, *Österreichische Nationalbibliothek, Vienne*. — Franz UNTERKIRCHER, *Österreichische Nationalbibliothek, Vienne*.
- BELGIQUE** : Léon GILISSEN, *Bibliothèque royale, Bruxelles*. — Hubert SILVESTRE, *Université de Louvain*. — Martin WITTEK, *Bibliothèque royale, Bruxelles*.
- CANADA** : Virginia BROWN, *Pontifical Institute of Medieval Studies, Toronto*.
- DANEMARK** : Eric PETERSEN, *Bibliothèque royale, Copenhague*.
- ESPAGNE** : Peire BOHIGAS, *Bibliothèque de Catalogne, Barcelone*. — Angel CANELLAS LOPEZ, *Université de Saragosse*. — Manuel DIAZ Y DIAZ, *Université de Compostelle*. — Anscari MUNDO, *Archives de la Couronne d'Aragon, Barcelone*.
- ETATS-UNIS** : Astrick L. GABRIEL, *Université de Notre Dame, Indiana*. — James J. JOHN, *Cornell University, Ithaca, N.Y.* — Richard H. ROUSE, *University of California, Los Angeles*.
- FRANCE** : Marie-Thérèse D'ALVERNY, *Bibliothèque nationale, Paris*. — Monique-Cécile GARAND, *Institut de recherche et d'histoire des textes [I.R.H.T.], Paris*. — Pierre GASNAULT, *Bibliothèque Mazarine, Paris*. — Françoise GASPARRI, *I.R.H.T., Paris*. — Jean GLÉNISSON, *I.R.H.T., Paris*. — Robert MARICHAL, *Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris*. — Denis MUZERELLE, *I.R.H.T., Paris*. — Emmanuel POULLE, *Ecole nationale des chartes, Paris*. — André VERNET, *Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris*. — Jean VEZIN, *Ecole pratique des hautes études, Paris*.
- GRANDE-BRETAGNE** : Albinia DE LA MARE, *Bibliothèque Bodléienne, Oxford*. — Ian DOYLE, *University College, Durham*. — Kenneth W. HUMPHREYS, *Université de Birmingham*. — Malcolm PARKES, *Keble College, Oxford*. — Andrew WATSON, *Université de Londres*.
- IRLANDE** : Gearoid MAC NIOCAILL, *Université de Galway*.
- ITALIE** : Giulio BATTELLI, *Scuola vaticana di archivistica e diplomatica, Rome*. — Emanuele CASAMASSIMA, *Université de Florence*. — Guglielmo CAVALLI, *Université La Sapienza, Rome*. — Armando PETRUCCI, *Université La Sapienza, Rome*. — Alessandro PRATESI, *Scuola speciale per archivisti e bibliotecari, Rome*. — Paola SUPINO MARTINI, *Université La Sapienza, Rome*.
- PAYS-BAS** : J. P. GUMBERT, *Université de Leyde*.
- POLOGNE** : Alexander GIEYSZTOR, *Université de Varsovie*.
- PORTUGAL** : Avelino de Jesu DA COSTA, *Université de Coïmbre*. — Isaias Da Rosa PEREIRA, *Université de Lisbonne*.
- SUEDE** : Monika HEDLUND, *Bibliothèque de l'Université, Uppsala*. — Jan Olof TJÄDER, *Université d'Uppsala*.
- SUISSE** : Beat von SCARPATETTI, *Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz, Bâle*. — Martin STEINMANN, *Bibliothèque de l'Université, Bâle*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE** : Pavel SPUNAR, *Académie tchécoslovaque des sciences, Prague*.
- VATICAN** : Leonard BOYLE, *Biblioteca Apostolica Vaticana*. — José RUYSSCHAERT, *Biblioteca Apostolica Vaticana*.

ROUEN, Bibl. mun. 277 (Y. 50)

ROUEN
[vers 1231-1245]

Missale secundum usum ecclesiae Rothomagensis.

Parch.; 408 ff.*; 2 col., 30 lignes; parties notées à 15 portées; 23,2 x 16,5 cm; just. 15,5/16 x 10,5 cm; miniatures, bordures, lettres historiées, ornées et filigranées.

DATE et ORIGINE : « *Eodem die, dedicatio Rothomagensis [Rouen] ecclesie* » (au 1^{er} octobre, f. 299). La mention de la fête de s. Julien, instituée à Rouen entre 1231 et 1235, f. 257, fournit à la copie du missel un *terminus a quo*; la mention « *Triplex festum* », ajoutée dans la marge du f. 250 v^o à la suite de l'oraison à s. Éloi, situe l'achèvement du ms. avant 1245 (cf. V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels mss...* 1924, t. II, p. 70)**.

POSSESSEURS : « *Donné aux Capucins de Rouen par M. de Chefdeville* » (mention en lettres d'or sur la reliure; ex-libris « *Ex bibliotheca patrum Capucinatorum Rothomagensium in urbe 1712* », f. 1).

* Les six premiers ff. du ms. manquent.

** La date de l'introduction de cette fête dans la liturgie rouennaise a été repoussée par V. LEROQUAIS à 1247 dans l'introduction aux *Bréviaires mss...* (1934 : cf. t. I, p. CXIV).

Pl. LVII

ROUEN, Bibl. mun. 287 (A. 22)

ROUEN
28 novembre 1479-22 juillet 1481

Missale ad usum Fratrum ordinis Beatae Mariae de Monte Carmeli*.

Parch.; 289 ff.; 2 col., 30 lignes; 34,4 x 24,4 cm; just. 24,2 x 17/17,2 cm; miniatures, bordures, lettres historiées, ornées et filigranées.

DATE, ORIGINE, SCRIBE et DESTINATAIRE : « *Incipit missale Fratrum ordinis Beate Marie de Monte Carmeli, extractum de approbato usu Dominici sepulcri sancte Iherosolimitane ecclesie.. Quod fecit fieri bone memorie frater Stephanus Canon, sacre theologie doctor et quondam prior huius conuentus Rothomagensis [Rouen] ac eiusdem conuentus filius; et fuit inceptum 1479 circa festum Omnium sanctorum... Dominica prima Aduentus [28 novembre]...* » (f. 7; dans une petite miniature figure le portrait d'un Carme, avec l'anagramme « *K non* » dans la bordure; ce nom se retrouve dans les autres encadrements, f. 17 pass.); « *Explicit missale ad usum ordinis Fratrum beatissime Dei genitricis Marie de Monte Carmeli, quod fecit fieri bone memorie frater Stephanus Canon... Scriptum autem integre per Iohannem Hardi et finitum anno Domini 1481, circa beate Magdalenes [22 juillet]. F. Kanon* » (f. 286 v^o).

POSSESSEURS : Carmes de Rouen (cf. H. OMONT, *Cat. gén. des mss...* t. I, 1886, p. 55).

* Cf. V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels mss...* 1924, t. III, p. 218.

Pl. CXLVI

MONT-SAINT-MICHEL (?)

AVRANCHES, Bibl. mun. 61. — [1^{re} moitié du XI^e s.]*. — S. IOHANNES CHRYSOSTOMVS, Homiliae VII laudem s. Pauli, ANIANO interpr. (ff. 317-345)**.

Parch.; 345 ff; 30 x 23,8 cm. — ff. 317-345: 2 col., 30/31 lignes; just. 20,8 x 15,5 cm; lettres ornées, init. de couleur; une seule main.

Or. (?) et dest. : « Liber Sancti Michaelis [abbaye du Mont-Saint-Michel, Manche]. *Quicumque furatus fuerit anathema sit* » (XI^e s., f. 344 v^o; une main contemporaine a écrit, au-dessus, une mention rognée depuis par un relieur : « Sancte Michael // defende nos in periculo ut non pereat // »; un autre ex-libris, légèrement postérieur, au f. 345, s'achève par ces mots : « Hoc ego Normandus scripsi »).

* J.J.G. ALEXANDER (*Norman illumination at Mont St Michel, 966-1100, 1970, pp. 26, 43 et 217*) a rattaché cet élément à son « groupe de transition », c. 1015-1045.

** Cet élément est relié à la suite de deux pièces un peu postérieures, également originaires du Mont-Saint-Michel et qui font l'objet d'autres notices dans le présent volume.

[MONT-SAINT-MICHEL]

AVRANCHES, Bibl. mun. 68. — [1^{re} moitié du XI^e s.]*. — *Miscellanea patristica* (ff. 1-112)**.

Parch.; I + 229 $\frac{1}{2}$ I ff.; 34 x 27,5 cm. — ff. 1-112: 2 col., 31 lignes; just. 24,2 x 16,8/17 cm; lettres ornées; plusieurs mains.

Or. et dest. : L'aspect de l'écriture et le style de la décoration de cet élément sont caractéristiques du scriptorium du Mont-Saint-Michel, Manche (cf. J.J.G. ALEXANDER, *Norman illumination at Mont St Michel, 966-1100, 1970, pp. 26-27 et 43*). — Poss. : « *Ex monasterio Sancti Michaelis in periculo maris* » (XVII^e s., f. I et 1^{re} garde moderne en papier; cf. G. NORTIER, *Les bibl. médiévales... de Normandie, 1966, p. [91]*).

* J.J.G. Alexander (*op. cit. supra, p. 217*) propose : c. 1015-1035.

** Cet élément est relié avec un autre du XI^e s., sans doute originaire aussi du Mont-Saint-Michel. Plusieurs cahiers, contenant la fin de la première pièce et le début de la seconde, ont été arrachés entre les ff. 112 et 113 (cf. R. ÉTAIX, dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, t. I, 1967, pp. 399-400*).

[MONT-SAINT-MICHEL]

AVRANCHES, Bibl. mun. 70. — [1^{re} moitié du XI^e s.]*. — 1) S. HIERONYMVS, *Commentum in Dauidem* (ff. 1-54). — 2) S. AVGVSTINVS, *Homiliae in epistolam s. IOHANNIS de caritate* (ff. 55-115).

Parch.; 115 ff.; 31 long. lignes; 28,5 x 22 cm; just. 21,6 x 12,5 cm; lettres ornées, init. à la plume et rubr., titres ornem.; deux mains (une pour chaque partie).

Or. et dest. : Ce recueil est constitué de deux parties dont la seconde est légèrement postérieure à la première, mais dont l'aspect est homogène, caractéristique du scriptorium du Mont-Saint-Michel, Manche (cf. J.J.G. ALEXANDER, *Norman illumination at Mont St Michel, 966-1100, 1970, pp. 26-27 et 43*). — Poss. : « *Ex monasterio Sancti Michaelis in periculo maris* » (XVII^e s., f. 1; cotes du XVII^e s. « H. 2 », sur une étiquette collée au bas du même f., et « N. 69 », ibid.; cf. G. NORTIER, *Les bibl. médiévales... de Normandie, p. [91]*).

* J.J.G. Alexander (*op. cit. supra, p. 217*) a traité le recueil comme une unité bibliographique et l'a daté c. 1015-1035.

- BOURGES, Bibl. mun. 11. — [1^{re} quart du XVI^e s.] — Ce ms. est l'exemplaire autographe du *Monotessaron* de Pierre Prostat (cf. Bibl. nat. ms. lat. 12664, fol. 121 v^o), religieux de Chezal-Benoît, qui a inscrit son nom à l'encre rouge en haut du premier contreplat; une autre main y a porté la mention : « *Frater Petrus Prostat obiit 1552* ». Les filigranes sont identiques ou apparentés aux n^{os} 13530 (1509), 9437 (Bourges, 1520), 13515 (Bourges, 1510) et 13482 (1517-1532) de Briquet.
- BOURGES, Bibl. mun. 15. — [XV^e s.] — D'après l'importance accordée à s. Pierre (toutes les fêtes rubriquées au calendrier), et à s^m Perpétue (rubriquée au calendrier, f. 3; « *Oratio de sancta Perpetua* », en vers français, f. 125-127 v^o), ces heures seraient à l'usage de la collégiale Saint-Pierre de Vierzon.
- BOURGES, Bibl. mun. 16. — [fin du XV^e s.] — Ce bréviaire est à l'usage de Saint-Ambroix de Bourges (cf. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires mss...*, 1934, t. I, p. 151-152). Les miniatures ont été attribuées au pseudo-Jacquemart de Hesdin, et rapportées aux années 1380 (M. MEISS, *French painting in the time of Jean de Berry*, t. I).
- BOURGES, Bibl. mun. 18. — [après 1405]. — Ce bréviaire à l'usage de Bourges a été copié après 1405, date de fondation de la Sainte-Chapelle, mentionnée deux fois dans le calendrier : au 27 janv. (s. Julien, f. 1) et au 20 mai (s. Oustrille, f. 3) : « ... et in capella Palatii Bituricensis festum annuale » (cf. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires mss...*, 1934, t. I, p. 152-157).
- BOURGES, Bibl. mun. 23. — [1^{re} moitié du XV^e s.] — Ce bréviaire est à l'usage de Bourges (cf. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires mss...*, 1934, t. I, p. 152-154).
- BOURGES, Bibl. mun. 38. — Les armes de la famille Le Clerc de Juigné (*d'argent à la croix engrêlée de gueules, cantonnée de quatre aiglettes de sable becquées et membrées de gueules*) peintes dans la bordure des ff. 1 et 41 ne sont pas d'origine. Cette réfection est cependant très antérieure (XVI^e s. ?) à l'épiscopat d'Antoine Le Clerc de Juigné à Paris, 1781-1801 : elle n'a d'ailleurs pas été effectuée pour un prélat, puisqu'on a pris soin de faire disparaître la croix ou la crosse placée derrière l'écu. Les hypothèses concernant la destinée de ce ms. formulées dans *Mécènes et amateurs d'art berrichons du Moyen Age et de la Renaissance* (exposition, Bourges, 1956, n^o 16, p. 16) sont donc inutiles.
- BOURGES, Bibl. mun. 39. — [avant 1468]. — Ce missel est à l'usage de l'église de Bourges (cf. intitulé, f. 7; V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels mss...*, 1924, t. III, p. 185). Au f. 293, l'ex-libris érasé : « *De libris [Jo. de Bruolio...]* » est celui de Jean du Breuil, archidiacre de Bourbon, mort en 1468.
- BOURGES, Bibl. mun. 49. — [après 1482]. — Ce ms. est postérieur à la canonisation de s. Bonaventure, ainsi désigné au f. 71 : « *Incipit liber sancti Bonaventurae...* ».
- BOURGES, Bibl. mun. 50 (ff. 1-64). — Cette première partie du ms., d'origine indépendante, s'achève par ce colophon : « *Explicit Summa in foro penitentiali... scripta per manum Petri Roberti clerici Carnotensis [Chartres] diocesis oriundi, et completa die aeneris post festum Beate Marie Virginis, septima mensis Februarii, anno Domini millesimo quodringentesimo nicesimo sexto [= 1427, n.st.]. Deo gratias. / Parisius doleas, nunquam caritura dolore, Si clero careas qui te ditavit honore* » (f. 64). Cette datation est tout à fait suspecte en raison du filigrane du papier, qui appartient à un type (l'Agneau pascal) dont on ne connaît aucun représentant avant la seconde moitié du XV^e s.
- BOURGES, Bibl. mun. 57. — [avant 1188]. — Au f. 2 v^o, une main contemporaine a porté cette note : « *Anno Verbi incarnati M^oC^oLXXXVIII, in festo Sancti Barnabe, procurante diuina clementia ad gradum sacerdotii promotus, proxima uigilia Sancti Albani primo diuina celebrauit R.* ».
- BOURGES, Bibl. mun. 58. — La date qui figure à l'intitulé (f. 1) se rapporte à l'œuvre et non à cette copie.

PIn epistolis beati patris apostoli.
 KLONIM QVERTYK quare post euigia que
 supplementū legis sunt. in quibz nobis exem-
 pla ꝛ ꝑcepta inuenta plenissime digesta sunt: uolu-
 erit apls has eplās ad singulas ecclās destinare;
 Hac autē causa uidet factū; Scilicet ut uicio ual-
 centis ecclē nouis causis existentib; ꝛ ꝑsentia ꝛ ori-
 encia resequeret uicia: ut post simulas excluderē
 questionē exemplo ꝑphetarū q̄ post editā legē mo-
 ysi: in qua oīa dei mandata legebant. hichlonmū
 de doctrina sua ꝛ aduicia semp ꝑli compressere peccata:
 ꝛ ꝑt exemplū libros etiā ad mām memoriā transmi-

egyptum. et esto ibi usq̄ dū dicant. futurum ē
 enim. ut herodes querat puerū ad ꝑdendū eum.
 Qui consurgens accepit puerū ꝛ matrem ei nocte.
 et recessit in egyptū. Et erat ibi usq̄ ad obitum
 herodis. ut ad impleterē qd̄ dictū ē a dño ꝑ ꝑham
 dicentē. Ex egypto uocau filū meum. Tunc he-
 rodes uidens qm̄ illusus eēt a magis. iratus est
 ualde. Et mittens occidit om̄s pueros q̄ erant
 in bethleem ꝛ morib; finib; ei ab unatu ꝛ infra.
 scdm̄ tempus qd̄ exquisierat a magis. Tunc ad-
 impletum ē. quod dictum ē ꝑ ieremiam ꝑham
 dicentem. Vox inanima audita ē ploratus ꝛ ulu-
 latus multus. rachel plorans filios suos. Et
 noluit consolari. quia non sunt. coll. Deus
 cuius hodierna. In l. a. herodes iratus occidit mul-
 tos pueros in bethleem uide ciuitate dauid. cap.
Uidi sup̄ montē syon agnum stantē. et cū eo cen-
 tum quadraginta q̄tuor milia. habentes no-
 men eius et nom̄ patris eius scriptū in frontib; suis.

FONDS DE MANUSCRITS MICROFILMES PAR L'IRHT
AU 1-12-1992

- AUVERGNE** : -Aurillac
: -Clermont-Ferrand
: -Moulins
: -Le Puy-en-Velay
: -Riom
- BOURGOGNE** : -Autun
: -Auxerre
: -Avallon
: -Beaune
: -Chalon-sur Saône
: -Chatillon-sur-Seine
: -Clamecy
: -Dijon
: -Joigny
: -Mâcon
: -Nevers
: -Semur-en Auxois
: -Sens
: -Tonnerre
: -Tournus
- CENTRE** : -Blois
: -Bourges
: -Chartres (en cours)
: -Châteaudun
: -Loches
: -Montargis
: -Nogent-le-Rotrou
: -Orléans
: -Romorantin
: -Tours
: -Vendôme
: -Vierzon
- CHAMPAGNE - ARDENNES** : -Bourbonne-les-Bains
: -Châlons-sur-Marne
: -Charleville-Mézières
: -Chaumont
: -Epernay
: -Langres
: -Reims
: -Troyes
: -Villemaur-sur-Vannes
: -Vitry-le-François

FRANCHE-COMTE : -Belfort
: -Besançon
: -Dole
: -Gray
: -Lons-le-Saulnier
: -Montbéliard
: -Pontarlier
: -Saint-Claude
: -Salins-les-Bains
: -Vesoul

MIDI-PYRENEES : -Foix
: -Toulouse (en cours)

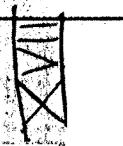
NORMANDIE : -Avranches
: -Conches

PAYS DE LA LOIRE : -Angers
: -La Roche-sur-Yon
: - Nantes

PROVENCE-COTE d'AZUR : -Draguignan
: -Avignon (en cours)

RHONE-ALPES : -Grenoble (en cours)
: -Lyon

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève (en cours)



MODE D'ACCES

La base de données MEDIUM, implantée sur les ordinateurs du CIRCE (Orsay - France), est accessible à partir de tout équipement — terminal asynchrone, minitel ou micro-ordinateur compatible PC — connectable aux réseaux télématiques internationaux.

VOUS ETES EN FRANCE

Vous avez le choix entre les solutions suivantes :

1. un micro-ordinateur PC, un modem (1200 ou 2400 bauds) et un logiciel de communication. Nous pouvons vous fournir ce logiciel, si besoin est.
2. un terminal asynchrone et un modem (1200 ou 2400 bauds)
3. un minitel 80 colonnes.

VOUS ETES À L'ÉTRANGER

Vous pouvez vous connecter par l'intermédiaire du réseau téléphonique ou accéder au réseau de télécommunication français TRANSPAC par l'intermédiaire de votre réseau de télécommunication national.

Vous avez le choix entre les solutions suivantes :

1. un micro-ordinateur PC, un modem (1200 ou 2400 bauds) et un logiciel de communication. Nous pouvons vous fournir ce logiciel, si besoin est.
2. un terminal asynchrone et un modem (1200 ou 2400 bauds).

CONTACT

Pour obtenir un code d'accès, adressez-vous à :
Institut de Recherche et d'Histoire des Textes
Section Informatique
40 avenue d'Iéna - 75116 PARIS - FRANCE
☎ (1) 47.23.61.04

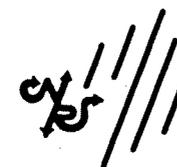
COUTS

Le coût moyen d'interrogation est de 200,00 FF H.T. de l'heure.



MEDIUM

Base de données
sur le manuscrit médiéval



PRÉSENTATION

L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes a entrepris depuis sa fondation en 1937, le rassemblement, sous forme de microfilms, des manuscrits dispersés dans les bibliothèques du monde entier pour les mettre à la disposition des chercheurs. Aujourd'hui, la filmothèque de l'IRHT est constituée de plus de 42.000 microfilms de manuscrits.

Ces manuscrits sont analysés à l'IRHT et donnent lieu à une notice descriptive dont les principaux éléments constituent la base de données MEDIUM. La consultation de MEDIUM permet de rechercher les diverses copies d'une oeuvre de l'Antiquité ou du Moyen-Age. Elle donne également accès aux traductions et aux commentaires qui ont pu en être faits. Les domaines linguistiques couverts sont le latin, le grec, l'arabe, l'hébreu, les langues romanes anciennes, et dans une moindre mesure, les langues orientales chrétiennes, les langues slaves et celtiques anciennes.

Des recherches thématiques peuvent également être faites puisque les oeuvres sont indexées par une nomenclature à deux niveaux.

MEDIUM contient le signalement des 42.000 manuscrits microfilmés et la description de 25.000 textes de ces manuscrits. Cette base de données s'enrichit régulièrement des nouvelles acquisitions de l'IRHT et des descriptions nouvelles.

ARCHITECTURE DE LA BASE MEDIUM

Les informations qui décrivent le texte d'un manuscrit sont réparties dans sept entités ; chacune de celles-ci représente une vue partielle mais homogène du texte analysé.

ARCHITECTURE DE LA BASE STRUCTURE EN ENTITÉS

MANUSCRIT

PAYS
LIEU DE CONSERVATION
BIBLIOTHEQUE
COTE
DATE MANUSCRIT
SECTION IRHT
NOTICE IRHT
SUPPORT
DIMENSIONS
COTE POSSESEUR
RELJURE
EX-LIBRIS
DECORATION

OEUVRE

AUTEUR
TITRE
RENOVI TITRE
TYPOLOGIE (Oeuvre
propre, Traduction
ou Commentaire)
LANGUE
FRAGMENT
A VOIR
NOMENCLATURE(S)
GENERIQUE(S)
NOMENCLATURE(S)
SPECIFIQUE(S)

OEUVRE ORIGINELLE

AUTEUR ORIGINEL
TITRE ORIGINEL

MICROFILM

FOLIOS MICROFILMES
NUMERO DE POCLETTE
QUANTITE PHOTOGRAPHIEE
NOMBRE DE VUES
DATE PHOTO
TYPE PHOTO
ARCHIVAGE
OLIM
ANCIEN MICROFILM
AUTRE FILMOTHEQUE
MICROFILMAGE
ORIGINE DU FILM
DON
EXEMPLAIRE REMIS A
LA BIBLIOTHEQUE
AGRANDISSEMENT
CLICHES

AUTEUR

NOM
RENOVIS AUTEUR
DATE
CHRONOLOGIE
QUALITE
ORDRE

DIPLOMATIQUE

ORDRE RELIGIEUX
LIEU
INSTITUTION
DIOCESE

HORS-TEXTE

(Informations complémentaires sur le texte)

FOLIOS DU TEXTE
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE
CONTENU DECORATION
HERALDIQUE
MUSIQUE
METRIQUE
AD LIBITUM

NORMALISATION DES INFORMATIONS

La totalité des informations utilisées comme critères de recherche sont normalisées et constituent des listes d'autorité. Cette normalisation, dont les normes ont été élaborées par l'IRHT à partir de normes internationales et de divers ouvrages de référence, concerne essentiellement :

- *le lieu de conservation* : noms de la ville et de la bibliothèque où est conservé le manuscrit, orthographiés dans la langue du pays.

- *la cote* : cote du catalogue de la bibliothèque concernée, éventuellement suivie de celle de la bibliothèque.

- *le nom d'auteur* : (qu'il s'agisse d'un auteur, d'un traducteur ou d'un commentateur du texte) : forme ancienne du nom, éventuellement translittérée. Les formes variantes peuvent donner lieu à des renvois vers la forme retenue.

- *le titre* : donné dans la langue originale, ou translittéré. L'ordre des mots respecte des règles bien définies (telle que la postposition du *De* initial, dans les titres latins). Les variantes titres connues font l'objet de renvois à la forme choisie.

COMMENT INTERROGER

L'interrogation de la base de données MEDIUM ne nécessite pas l'utilisation d'un langage documentaire. Une suite de menus vous propose divers types de recherche, dans lesquels vous spécifiez vos critères.

Pour chaque critère de recherche il est possible d'accéder à une liste d'autorité qui fournit la forme normalisée retenue dans MEDIUM.

NOTE A L'ATTENTION DES LECTEURS

Le service des reproductions est assuré par le Centre Augustin-Thierry de l'Institut de recherche et d'histoire des textes à Orléans.

Les demandes sont toujours à adresser aux sections scientifiques :

- sections latine et celtique, romane, hébraïque, humanisme, codicologie -
40 avenue d'Iéna - 75116 PARIS - France.

- sections grecque, arabe -
52 rue du Cardinal-Lemoine - 75005 PARIS - France.

- sections iconographie, musicologie, sources documentaires -
Centre Augustin-Thierry - 3B avenue de la recherche scientifique
45071 ORLEANS cedex 2 - France

Pour être honorée, une commande doit obligatoirement être rédigée très lisiblement et signée sur un bon de commande IRHT, fourni par la section concernée. (Voir tarifs et recommandations au verso).

Ce service fournit des microformes diazoïques (de 6 à 12 vues), des tirages ou copies laser et des duplicata de diapositives couleurs. Des tirages sur papier baryté de différents formats peuvent également être exécutés mais des délais plus longs sont à prévoir.

En raison des accords passés entre l'IRHT et les bibliothèques, toute reproduction à des fins de publication est soumise à l'autorisation de la bibliothèque qui conserve le manuscrit.

Nous rappelons que les chercheurs sont tenus d'adresser un exemplaire de leur publication aux bibliothèques dont ils ont exploité les manuscrits. Dans l'intérêt de la recherche, l'envoi d'un autre exemplaire à l'IRHT est hautement souhaitable.



Prix unitaire hors taxes :

M : Microforme diazoïque de 6 à 12 vues selon le format du manuscrit :	3,50 F HT
C4 : Tirage ou copie laser A4 (format 21 x 29,7)	3,00 F H.T
C3 : " " " " A3 (format 29,7 x 42)	4,25 F H.T
D : Duplicata de diapositives couleurs d'enluminures de manuscrits conservés en France sauf B.N :	12,00 F H.T
Tirages sur papier baryté (délais à prévoir) format 13 x 18 (T1)	14,00 F H.T
18 x 24 (T2)	19,00 F H.T
24 x 30 (T3)	27,00 F H.T

Frais d'envoi forfaitaires (emballage, manutention, port) :

10% pour le France

20% pour les pays de la C.E.E, la Suisse, la Suède, la Norvège, la Hongrie et les pays d'Afrique.

30% pour les autres pays.

T.V.A. 18,6% pour le France et les pays de la C.E.E.

Application d'une facturation forfaitaire minimum de :

100 F H.T pour la France et les pays de la C.E.E.

200 F H.T pour l'étranger hors C.E.E.

Remise de 30% pour les agents C.N.R.S, les étudiants français, les universités françaises, l'E.H.E.S.S, l'Ecole Nationale des Chartes et l'E.N.S (facturation minimum : 70 F H.T + frais d'envoi + T.V.A) .

En raison de la facturation forfaitaire minimum, il vous est conseillé de regrouper vos commandes.

- RECOMMANDATIONS -

Prière de bien vouloir :

- Dactylographier votre bon de commande ou le remplir très lisiblement en lettres capitales.

- Faire apposer sur le bon de commande le cachet de l'organisme payeur ou joindre un bon de commande de cet organisme dans le cas d'une commande administrative.

- Attendre de recevoir la facture pour effectuer le règlement.

MERCI.

"LES MANUSCRITS MEDIEVAUX"

19-23 octobre 1992

..

**PROGRAMME DU STAGE
(Sous réserves)****Lundi 19 octobre** : IRHT Paris, 40 avenue d'Iéna.

- 10 h : Accueil des stagiaires - présentation du stage
- 11 h : Présentation de l'IRHT (Louis HOLTZ)
- 12 h 30 : Déjeuner
- 14-17 h : Introduction générale
 - typologie des manuscrits
 - principaux instruments de travail...

Mardi 20 octobre : IRHT Paris

- 9 h 30 : ~~Présentation matérielle~~ ^{Examen codicologique} des manuscrits (Denis MUZERELLE, *Yolanta ZALUSKA*)
- 12 h 30 : Déjeuner
- 14-17 h : ~~Analyse~~ ^{Identification} des textes
 - travail par groupes : sections romane et latine

Mercredi 21 octobre : Visite du Centre Augustin Thierry à Orléans

- 7 h 15 : Départ de l'avenue d'Iéna en car (horaire impératif)
 - présentation du centre d'Orléans
 - traitement photo - procédés techniques
 - organisation des campagnes de microfilmage
 - visite des sections d'iconographie et de musicographie ^{locus}
- 19 h 30 : Retour à Paris, avenue d'Iéna (horaire approximatif)

Jeudi 22 octobre : IRHT Paris

- 9 h 30 : Travaux pratiques, rédactions de notices par groupes
- 12 h 30 : Déjeuner
- 14 h 00 : Présentation du fonds de manuscrits d'Avignon (Françoise de FORBIN, BMC d'Avignon)
- 16 h 00 : Introduction à l'histoire des bibliothèques (Monique PEYRAFORT)

Vendredi 23 octobre : ^{Heurs et malheurs des fonds ecclésiastiques médié-}
^{vales dans les bibliothèques départementales}
^{françaises}

- 9 h 00 : Visite de la réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10 place du Panthéon (Françoise ZEHNACKER, Bibliothèque Sainte-Geneviève)
- 12 h 30 : Déjeuner
- 14 h 00 : IRHT Paris (répartition par groupes)
 - typologie (Jean-François GENEST)
 - ~~projets d'avant-garde~~ ^{présentation du travail en cours} Inscriptaire, CD-ROM, ~~et~~ ^{et} Médium.
 - répertoire des humanistes (Judith KECSKEMETI)
- 16 h 45 : Evaluation et bilan du stage.

*venten de bibliothèques
médiévales*

..

Guide de remplissage des tableaux
des catalogues de la BNA
(suite)

20. Exemplaires

Nombre d'autres exemplaires identiques : exemplaires ayant

- même présentation, même support,
- même nombre d'entrées,
- comportant éventuellement les mêmes annotations...

Observations relatives aux autres exemplaires, ex :

- catalogue imprimé
- catalogue en feuillets séparés, facilement photocopiable

21. Qualité du support

- résistant R
- moyennement résistant MR
- fragile F

22. Observations sur la lisibilité

Exemples :

- plusieurs écritures
- plusieurs tailles de caractères
- plusieurs polices de caractères

23. Cohérence dans le temps

Variabilité :

- nulle
- négligeable
- moyenne
- importante

24. Devenir

Proposition :

- abandon
- transformation
- fusion
- saisie
- numérisation

Bibl/dépt	OCC	Nom	INDEX MANUSCRIT DES NUMEROS 8823 A 18613
Identifiant	OCC 215		
Interlocuteur	M. H. TESNIERE		
Consultant	JPRF/PBF		
Resp māj			
Localisation	SALLE DE LECTURE		
Type d'IR	IND	Type graphie	MANUSCRIT
Collection couverte	INDEX DU FONDS LATIN DE 8823 A 18613		
Vol. fonds	9 791 VOLUMES	Unité bib.	UNI, LOT
Type doc 1	MAN	Type doc 4	
Type doc 2		Type doc 5	
Type doc 3		Type doc 6	
Clos/ouvert	CLOS	Datation documents	IX EME - XVIII EME SIECLE
Accés	INDEX ALPHABETIQUE	Type classement	
Décision fin de phase 1		Motif(s) :	
F. associé 1	OCC 214	F. associé 4	
F. associé 2		F. associé 5	
F. associé 3		F. associé 6	
Présentation Support	OUVRAGE RELIE (4 VOLUMES)	Nbre not.	-
Format sup.	PAPIER	% renvois	-
Description	285 X 345	Nb caract/fiche	-
Norme de catalogage	AUCUNE		
Annotations	-		
Zonage	-		
Langue	FRANCAIS, LATIN	Caract. non latins	NON
Diacritiques			

Bibl/dépt	OCC	Nom INDEX MANUSCRIT DES NUMEROS 8823 A 18613	
Identifiant	OCC 215		
Localisation	SALLE DE LECTURE		
Interlocuteur	M. H. TESNIERE		
Consultant	JPRF/PBF	à la disposition	0
		du public (O/N) :	
Exemplaires	ex. unique (O/N) : 0	Nbre autre(s) ex :	
	Observations DUPLICABLE MAIS PEU MANIABLE (OUVRAGE GRAND ET ex. : LOURD)		
Qualité matérielle :	Qualité du MR support :		
Couleur(s) :	du BLANC JAUNI	des NOIR	
	support :	encres :	
Intensité des encres :	3	Qualité graphi- que :	2
Observations / lisibilité :	PRESENTATION DE L'INDEX SUR LE RECTO DE LA PAGE : IL Y A PARFOIS DES RAJOUTS SUR LE VERSO DES PAGES (PAS LA MEME ECRITURE)		
Cohérence Interne	Auteur uni- N que (O/N) :	Variabilité :	0
	Observations - variabilité :		
Exhaustivité/ fonds	-		
Devenir :	Proposition : POUVANT ETRE SAISI Commentaire :		
Observations			

Catalogue général des manuscrits latins. Tables du tome VII (nos 3776 à 3835), par Françoise Bléchet, Marie-Françoise Damongeot, Marie-Pierre Laffite et Marie-Hélène Tesnière, sous la direction de Jacqueline Sclafer. Paris, Bibliothèque nationale, 1991, XII-418 p., 30 pl.

On dit parfois outre-Manche que les œuvres de l'érudition française n'ont pas les index qu'elles méritent. Ce n'est pas le cas avec cette production de la Bibliothèque nationale. L'équipe du Catalogue général des manuscrits latins, animée d'abord par la regrettée Denise Bloch et maintenant par Mme Jacqueline Sclafer, a su donner à l'excellent volume qu'elle avait publié en 1988 des tables de la même qualité. En 1744, le tome III du Catalogue de la Bibliothèque du Roi ne consacrait que 60 pages, in-folio il est vrai, aux 63 manuscrits qu'il avait rangés dans la catégorie des *libri homiliani*. Les notices s'étendent maintenant sur 476 pages (in-8°) et les tables sur 418. C'est dire la précision des analyses, qui ont bénéficié de la science incomparable de M. l'abbé Raymond Etaix, et le soin avec lequel on a voulu rendre accessibles tant de trésors patiemment mis au jour. La description des volumes était très délicate, car ils renferment souvent sous une même reliure des fragments provenant de manuscrits jadis indépendants (il y a plus de vingt éléments différents dans le 3804A), et de toute façon même des recueils homogènes se composent d'une mosaïque de textes, antiques et médiévaux, souvent anonymes ou attribués faussement à des auteurs illustres comme saint Augustin ou Grégoire le Grand. On a parfois la joie d'y découvrir des portions d'œuvres qu'on croyait disparues à jamais, comme le

commentaire de Chromace d'Aquilée sur l'Évangile de Matthieu.

Le volume présenté ici comprend deux grandes parties : une table de quelque 5 000 incipit, depuis *A falsis apostolis* jusqu'à *Zeno nauclerus*, avec beaucoup de petites astuces qui la rendent très « conviviale », comme on dit aujourd'hui, et une table analytique des noms de personnes, de lieux et de matières, faite elle-aussi de main d'ouvrier, et pourvue de diverses annexes qui en augmentent l'utilité. Les rédactrices ont su notamment y faire passer la substance des descriptions codicologiques et des recherches sur l'histoire des manuscrits qui sont un des grands mérites de ce tome du catalogue. Certaines découvertes, ainsi modestement signalées, permettront d'écrire un jour l'histoire de collections qui ont conflué dans la Bibliothèque du Roi. Peut-être aurait-il valu la peine de présenter de façon synthétique le destin de ces homéliaires d'origine essentiellement française (et souvent méridionale), dont plus de la moitié ont appartenu à Colbert. On aurait aussi aimé des renvois de la table analytique aux planches très bien choisies qui terminent le volume, et présentent des exemples caractéristiques d'écriture, de décoration et de notation musicale, ainsi que des ex-libris et des cotes anciennes. Ce ne sont là que des vétilles qui n'enlèvent rien à la qualité de ces tables monumentales, qui mar-

quent la fin d'une étape : tous les manuscrits « théologiques » sont maintenant catalogués.

Plutôt que de se perdre dans les délices du droit canon (nos 3826 et suivants), Mme Sclafer et son équipe ont choisi de faire un grand bond en avant jusqu'au n° 8823, avec lequel débute la partie la plus mystérieuse du fonds latin, les manuscrits entrés pendant la Révolution française et l'Empire, dans des conditions parfois contestables comme vient de le rappeler dans cette revue même un brillant article

d'Anthony Hobson¹. On attend donc avec une impatience accrue le prochain tome de ce merveilleux instrument de travail et de découverte qu'est devenu le Catalogue général des manuscrits latins.

1. Anthony Hobson, « Appropriations from foreign libraries during the French Revolution and Empire », *Bulletin du bibliophile*, n° 2, 1989, pp. 255-272.

courants les français à l' Renaissance. lier, la reliur Denis et ce Sainte-Chape remarquable d'époques magnifique Denis. Trois repoussé soi de l'orfèvr siècle. Deux lat. 2668), en deux vol 1986 par la

37. *Cahiers de l'Institut du Moyen-âge grec et latin*, 61. Publiés par le directeur de l'Institut. Copenhague, Université de Copenhague, 1991, 8°, 440 p. ISSN: 0591-0358.

Sera recensé.

38. CAMARGO (Martin). *The middle English verse love epistle*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, 8°, VIII-220 p. (*Studien zur englischen Philologie. Neue Folge*, 28). Prix: DM 72. ISBN: 3-484-45028-2.

Sera recensé.

39. CAMES (Gérard). C.F. A. VON EUW, *Liber Viventium Fabariensis*. (*Scriptorium*, 44, 1990, p. 140-142).

CANART (Paul). Voir n° 74.

CARLEY (James P.). Voir n° 170.

40. CARTAREGIA (Oriana). *I manoscritti «G. Gaslini» della Biblioteca Universitaria di Genova*. Roma, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, 1991, 8°, XIV-172 p., ill. ISBN: 88-85377-00-9.

La BU de Gènes a hérité en 1942 du fonds G. Gaslini, comprenant 60 mss et 140 incunables, datant pour la plupart du xv^es. et fruits de la culture humanistique du Nord de l'Italie (Toscane, Lombardie, Emilie-Romagne et Venise), écrits en italien, latin ou grec. Sept mss du même fonds, déposés à la Biblioteca del Senato Repubblica, sont incorporés dans le catalogue.

L'a. s'est conformée, pour la description des mss, au plan proposé par Y. Jemolo et M. Morelli (*Guida ad una descrizione catalografica uniforme dei manoscritti*, Roma 1984), la nouvelle édition de ce guide (voir *Bull. Cod.* 1991, n° 577) ne lui ayant pas été accessible en temps utile.

Chaque ms. fait l'objet d'une description codicologique et d'une notice sur le contenu (du tout ou des parties lorsqu'il s'agit de miscellanea), suivies d'une bibliographie sommaire et du n° du microfilm quand il y a lieu. Les incipit et explicit sont relevés partout.

Le catalogue s'achève sur une bibliographie, une table des noms de personnes et d'œuvres, des incipit et explicit et des mss cités à titre de comparaison conservés dans d'autres bibliothèques.

Regrettons les descriptions des armoiries et des miniatures, qui sont plus que sommaires, et l'absence d'index s'y référant.

C. VAN DEN BERGEN-PANTENS

41. *Catalogue Général des Manuscrits latins*. Bibliothèque Nationale. Tome VII (n° 3776 au

n° 3835). *Homéiaires*. Paris, Bibliothèque Nationale, 1988, 8°, xx-476 p.

Recenser un volume de ce genre demanderait des pages et des pages lorsqu'on entre dans les détails. Mais le catalogue que voici donne précisément tous les détails souhaitables concernant les homéiaires conservés à la BN de Paris. Dans l'introduction les auteurs expliquent les différents homéiaires (homélies pendant la messe, homélies pendant les offices pendant la nuit ou le matin, etc.; remarquons cependant que lors de la lecture au réfectoire, il arrivait qu'une homélie dont on avait commencé la lecture à l'office de nuit était continuée pendant la lecture durant le repas, surtout lorsque l'homélie était trop longue pour l'Opus Dei). Il convient de citer les noms de ceux qui ont collaboré à ce catalogue: R. Etaix, D. Bloch, F. Bléchet, M.-P. Laffitte, J. Schlafer, M.-H. Tesnière et J.-Y. Tilliette. On doit noter que beaucoup de numéros des mss se suivent, car on avait classé ensemble les homéiaires lors de la constitution de la bibliothèque.

Les notices sont exemplaires avec renvois aux éditions des textes dans la PL et le *Corpus Christianorum* ou ailleurs. De chaque ms. sont indiquées les différentes homélies avec leur incipit. A la fin du volume sont rassemblés les fragments et dans un prochain volume on peut s'attendre aux tables. Il faut congratuler les auteurs de ce beau volume, car il leur a fallu une patience et une compétence à toute épreuve!

E. MANNING

42. CAVALLI (Margherita) & TERLIZZI (Fiammetta). *Legature di pregio in Angelica: secoli XV-XVIII*. Roma, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, 1991, XXI-125 p., 1 tav., ill.

Riproduzione in facsimile, spesso policromo, di 50 legature di pregio dell'Angelica, scelte sulla falsariga metodologica del manuale di Franca Petrucci Nardelli, *La legatura italiana. Storia, descrizione, tecniche (XV-XIX secolo)*, Roma, La Nuova Italia Scientifica, 1989 (*Beni culturali*, 8), con riferimento altresì agli studi (1989-1991) sulle legature piemontese, Romana barocca e dell'Italia Meridionale di Francesco Malaguzzi e alle note monografie a soggetto di Piccarda Quilici (*Il bibliotecario*, 1986-89), ricche di documentazione bibliografica.

Ampia è la variante di testimonianze, da una biblioteca che per la sua peculiare natura, ha conservato i manufatti eccezionalmente inalterati da rinnovamenti e sovrastrutture nel corso dei secoli. Ben 15 sono le copertine desunte da mss, dei quali 8 del sec. xv e 4 del xvi: Roma, B. Angelica, 24, 459, 973, 976, 1095, 1135, 1266, 1267, 1340, 1442, 1455, 1634, 2223, 2265, 2312. Le schede descrittive nella parte bibliografica seguono le regole RICA (trasferite, con criterio accettabile solo in questa sede di catalogo di mostra, anche all'*intitulatio* dei mss) e IGI, quanto a legatura completano i dati tecnici con precise annotazioni storiche e l'imprescindibile bibliografia strumentale. Trova così piena realizzazione il concetto di legatura come elemento storico, oltrechè di pregio,

dell'arc
zione c
Federic
altresi
ture) M
tata tr
dosi in
vole è
tipolog
quecen
sono to
queste
terizza
tronde
della l
sec. xv
nel 17^e
larmen
ria. C
mimes
realizz
cinque
4 indic
posses:

CAZEI

43. C
mano:
1985)
lica
Testi,
Sera

CETE

44. C
Bern
vaux
rii ci

Ècri
Apolo
Bellev
intr. C
articl
sur B
Berna
de l'a
lors d
de sor
1158.
schisr
dècès
hérit:
retro:
Vidi
de co
vingt

Abbaye St-Maurice
L-9737 Clervaux
(Gr.-D. de Luxembourg)

15. XII. 88

XXVII

Madame

Je suis infiniment touché de ce que vous
avez pensé à m'envoyer le catalogue de
Homblières, fruit de plus de quarante ans de
recherches. On voit en me de ce catalogue -
exactement: pendant que je le comparais - aux
congrès et ~~Dates~~ Table par l'inventaire,
qui parurent en Scriptorium en 1948, afin
d'aider ceux qui avaient des manuscrits de cette
date à analyser. Puis le travail fut repris et
amplifié par mon jeune collègue - jeune alors -
le P. R. Frégnier. Et maintenant vos études et votre
travail nous donnent ce chef d'œuvre de précision. Que
d'informations on y puise! d'intérêts on y
découvre! On s'y oriente et on relève
de nouvelles et bons travaux. Je vous félicite. Sur mon
tableau, je me réjouis de savoir que de jeunes
chercheurs - et, si c'est le cas, des chercheurs sur tout -

pourrait à peu près avoir commencé il y a deux
généralions.

Je fais des vœux pour la continuation
du Géoblogue. Je garde de si beaux souvenirs
du temps que j'ai passé à y collaborer.

Veuillez agréer, Madame, avec mes vœux
mes hommages

P. J. Culeroy
a.s.b.

Bien sûr, je n'oublie pas l'inappréciable
contribution de l'abbé Etrenx.



BIBLIOTHEQUE DE L'ESSIB



965987D